

25 ANNÉE

SEPTEMBRE 1903

9612/1413.
1903
No 1

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



S. S. LEON XIII, Pape

LA GLOIRE DE L'ÉGLISE

DÉCÉDÉ À ROME, LE 20 JUILLET 1903

A nos lecteurs

Prière d'informer le directeur de *L'Enseignement Primaire*, Boîte postale 162, Haute-Ville, Québec, de toute irrégularité dans l'envoi de la revue, erreur d'adresse, omission, etc., dans les quinze jours qui suivent l'expédition générale, c'est-à-dire du 5 au 20 de chaque mois.

On doit réclamer au bureau de la revue et non au bureau de l'Instruction publique. Prière d'accuser réception des numéros expédiés par l'administration, après réclamation.

Si une institutrice apprend que le secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire où elle enseigne n'a pas reçu *L'Enseignement Primaire* du mois de septembre, elle nous rendrait service en nous l'écrivant.

Adresser les lettres et les réclamations au Directeur de *L'Enseignement Primaire*, B. P. 162, H.-V., Québec.

Aux Secrétaires-Trésoriers des municipalités scolaires

Messieurs,

Grâce à la générosité du gouvernement provincial et à l'appui des députés des deux côtés de l'Assemblée législative, le directeur de *L'Enseignement Primaire* a le plaisir d'adresser gratuitement sa revue à chaque secrétaire-trésorier des municipalités scolaires.

La revue ainsi adressée appartient à la commission scolaire et non au Secrétaire, personnellement. MM. les commissaires devront y avoir accès facilement. Chaque année, le secrétaire-trésorier pourra la faire relier afin de la conserver en bon état.

L'Enseignement Primaire publie tous les documents scolaires qui émanent des autorités ; il tient ses lecteurs au courant de ce qui se passe de notable dans le monde pédagogique.

A propos du balayage et du chauffage des classes

Chacun connaît le règlement qui prescrit aux commissions scolaires l'obligation de prendre à leur charge le balayage, le lavage et le chauffage des classes. En vertu de ce règlement, très juste en vérité, les instituteurs et les institutrices n'ont pas un sou à déboursier pour l'entretien de l'école. Ce devoir, comme le gros bon sens l'indique, incombe à la municipalité scolaire.

Partout on admet, maintenant, la sagesse de ce règlement.

Néanmoins, certaines commissions, paraît-il, prétendent se conformer à la loi en s'obligeant volontiers à payer pour le balayage, le lavage et le chauffage de l'école, mais..... aux dépens de l'institutrice. Voici comment on procède : Mlle X. recevait \$150 de traitement, l'année dernière ; cette année, les commissaires ont retenu ses services à raison de \$120, et, d'une générosité incomparable, ces messieurs la laissent libre de gagner les \$30 qu'on lui a si galamment retranchées, pourvu qu'elle consente à laver, balayer, etc., la classe elle-même ou qu'elle fasse faire cette besogne à ses frais.

Nous aimons à croire que peu de commissions scolaires ont agi de la sorte. N'y en aurait-il qu'une, cela serait encore trop.

Les institutrices qui ont ainsi accepté la tâche de laver, de balayer et de chauffer l'école doivent, en conscience, exempter scrupuleusement les enfants de cette lourde besogne, et confier ce soin à une femme de journée.

Le Directeur

PEDAGOGIE

Les commissions scolaires

I

LEURS DROITS

En vertu de la loi d'éducation de notre province, les Commissions scolaires possèdent des droits très étendus en matière d'enseignement.

La construction et l'entretien des écoles ; le choix des livres classiques ; l'engagement des instituteurs et des institutrices ; la surveillance du personnel enseignant et la visite des classes ; tout ce qui regarde *l'école primaire*, en un mot, relève des commissaires d'écoles, choisis par les contribuables de la municipalité, lesquels contribuables forment, dans tous les cas, la majorité des parents.

Le principe décentralisateur constitue la base du système d'enseignement dont la province de Québec est dotée depuis 1846. Cette liberté absolue dans les choses de l'éducation a été conquise en faveur des municipalités, par les mêmes patriotes qui obtinrent pour les Canadiens français une excellente organisation municipale et la décentralisation judiciaire.

Les commissions scolaires ont donc raison de se montrer jalouses et fières de leurs droits, mais en même temps, elles doivent s'efforcer de remplir *tous* les devoirs que leur imposent et la dignité de leurs fonctions, et la loi sous la protection de laquelle ils accomplissent leur noble et patriotique tâche.

II

LEURS DEVOIRS

Les commissaires ont pour mission de faire observer avec honnêteté et intelligence la loi d'éducation. Ils doivent, entre bien d'autres obligations, construire des bâtiments scolaires conformes aux règles de la pédagogie et aux lois de l'hygiène ; enjoliver les alentours de l'école ; meubler la classe et en orner les murs, en vue des besoins de l'enfance et des nécessités de l'enseignement ; engager des instituteurs ou des institutrices compétents, les payer sans mesquinerie, les traiter avec égard, voir au chauffage, au balayage et au lavage des classes et non imposer cette charge au titulaire de l'école ; en un mot, les commissaires sont les mandataires et des pères de famille et de l'État.

Nous l'avons dit ailleurs, et nous ne saurions trop le répéter :

Les commissaires d'écoles qui remplissent les devoirs de leur charge avec générosité et patriotisme, comme ils font du bien à leur pays !

En dotant leur municipalité d'écoles primaires réellement efficaces, ils offrent à toute une génération des moyens d'instruction puissants et faciles.

En bâtissant des écoles confortables, dont le séjour sera agréable aux élèves, ils accomplissent un acte de justice envers l'enfance qui a droit aux prévenances des parents.

En pourvoyant chaque école d'un petit terrain entouré d'arbres et orné de plantes et de fleurs, ils inspirent aux enfants l'amour de la vie champêtre.

En confiant les écoles à des instituteurs et à des institutrices dignes de leur haute mission, et en ne reculant pas devant la dépense qu'il faut s'imposer pour s'assurer les services de telles personnes, ils contribuent de la manière la plus intelligente et la plus directe possible à procurer au peuple les bienfaits innombrables d'une bonne instruction primaire.

En visitant les classes, aux termes de la loi, et en distribuant des récompenses bien choisies, ils développent parmi les enfants un esprit d'émulation des plus louables.

Enfin, en faisant leur devoir, simplement leur devoir, les commissaires d'écoles acquièrent des titres nombreux à la reconnaissance de leurs concitoyens.

C.-J. MAGNAN

De la discipline à l'école

De la discipline à l'école.—Quelle est, à votre sens, la meilleure discipline et comment l'obtenez-vous dans votre classe ?

1. Le mot discipline a deux sens. Au sens étroit, il signifie : ensemble de moyens propres à assurer l'ordre et le silence dans les exercices scolaires. Au sens large, il embrasse toutes les influences dont dispose l'école pour faire l'éducation morale et intellectuelle des enfants.

S'il ne s'agissait que du premier sens, la discipline pourrait reposer sur la crainte, et il ne serait pas difficile à un instituteur, armé de toutes les "foudres du règlement", penums, retenues, piquet, etc., d'obtenir l'ordre extérieur et le silence pendant les classes, mais si l'on veut que la discipline atteigne le cœur et aide vraiment à l'éducation morale et intellectuelle des enfants, il faut la baser sur d'autres sentiments.

Car l'enfant, contraint dans sa nature, prend en aversion le maître et l'école, la règle et l'étude ; il devient dissimulé, menteur et paresseux ; la crainte paralyse ses facultés, elle peut être un instrument de dressage, non un instrument d'éducation.

Il ne faut pas cependant se méprendre sur l'estime que l'on doit faire de la discipline extérieure. Le silence pendant les exercices, l'ordre dans les mouvements, l'exactitude, l'obéissance ponctuelle aux ordres du maître sont nécessaires à la bonne marche des études. Ils ne sont pas en eux mêmes l'éducation morale, mais ils y contribuent en retranchant des occasions de mal faire, en montrant la route à suivre, en favorisant l'acquisition de bonnes habitudes. "La discipline, a dit Mgr Dupanloup, n'est pas toute l'éducation, mais elle est à celle-ci ce que l'écorce est à l'arbre... L'écorce ne paraît qu'une enveloppe assez grossière, mais elle conserve à la plante et à toutes ses parties leur force et leur vigueur ; de même la discipline à l'école paraît quelquefois pour l'éducation une enveloppe assez aride, mais c'est elle qui conserve, élève et fortifie."

Mais pour pénétrer à l'âme, pour être éducative, la discipline doit viser à faire comprendre, approuver et aimer, bien plus encore qu'à se faire obéir.

Il est évident tout d'abord que le maître doit parler comme représentant de Dieu dont il exerce à l'école l'autorité, comme les parents l'exercent au foyer.

Le maître qui personnifie ainsi la loi divine doit parler au nom de la sagesse et de la raison, parler aussi à la sagesse et à la raison de ses élèves.

Parler au nom de la sagesse et de la raison signifie ne jamais donner d'ordres contradictoires, être juste et impartial, demander à chacun la proportion de son âge et de ses moyens, tenir compte des intentions, faire donc grand cas du caractère des élèves, savoir patienter. Tout le monde sera d'accord sur ce point.

Parler à la sagesse et à la raison des enfants peut paraître moins nécessaire. Rousseau prétend qu'élever un enfant par la raison, c'est commencer par la fin. J. Simon a dit aussi "qu'il faut user de raison avec les hommes et d'autorité avec les enfants". Locke, Pestalozzi, Herbert Spencer sont d'avis opposé.

Il s'agit de s'entendre. Parler raison ne veut pas dire raisonner avec l'enfant ou le laisser discuter, raisonner les règlements et les commandements ; mais lui faire comprendre et approuver le "pourquoi" de ces choses. Le maître n'aura rempli sa tâche que le jour où il aura amené ses élèves à aimer la règle, à la vouloir, à la pratiquer même en son absence.

Il est encore nécessaire de s'adresser à la raison pour rendre les punitions efficaces. Ou du moins il ne faut pas les infliger contrairement à toute raison. Bannir totalement d'abord les châtimens cruels ou ridicules, puis n'user de ceux d'un bon maître que modérément et en choisissant le meilleur moment. "Ne reprenez jamais un enfant dans son premier mouvement ou dans le vôtre", dit Fénelon. C'est vrai, car il pourrait y avoir irritation et colère de votre part, et de la sienne mouvement de révolte. Mais il y a des cas cependant où la faute publique demande répression immédiate. Il faut que le maître garde tout son sang-froid et s'efforce de prononcer une sentence efficace, que sa punition soit propre à ramener l'ordre troublé, que le coupable soit ou expulsé, ou mis en demeure de laisser se continuer l'exercice sans le retarder. Cela n'empêchera pas de faire plus tard appel à sa raison.

La règle et la discipline d'ailleurs paraîtront moins lourdes à porter si le maître sait se faire aimer, estimer, respecter.

On connaît le mot de Socrate à une mère : "Reprenez votre fils, qu'en ferais-je ? *Il ne m'aime pas*". Parole profonde, car un maître ne fera jamais rien de durable pour l'éducation de ses élèves s'il n'en est point aimé.

Mais comment se faire aimer ? Le moyen est bien simple : c'est de les aimer soi-même, de les regarder comme le grand intérêt, le grand attrait de sa vie, d'aimer leurs âmes. Alors la tâche de l'éducation ne paraîtra pas lourde au maître et rien de pénible, d'irrité, d'opresseur ne se fera remarquer dans son attitude quand il appliquera la règle ou fera sentir la discipline. Il sera vraiment heureux quand il récompense, triste quand il sévit, fier des succès et des progrès de ses enfants. Il s'intéressera à leurs joies et à leurs chagrins, les visitera quand ils seront malades et connaîtra ainsi leurs familles. Comment les enfants ne l'aimeraient-ils pas ?

Mais cette affection ne peut aller sans l'estime et sans le respect. Le maître peut être un ami pour ses élèves, il ne sera jamais leur camarade, ne fera rien qui compromette sa dignité. Il sera lui-même la règle vivante. Sa tenue sera simple, son langage correct et châtié, sans pédantisme, sa douceur et sa bienveillance empreintes de gravité. Hors de l'école, comme dans l'école, il se conduira de manière à avoir toujours l'estime et l'approbation des honnêtes gens.

Tels sont les moyens généraux de faire comprendre la discipline et l'obtenir.

Et le maître qui saura se faire aimer, respecter et qui saura *vouloir*, n'aura pas besoin de chercher de moyens factices, de système disciplinaire. Nous avons soigneusement tenu écarté de notre plan tout ce qui ressemblerait à un *procédé*. "Autorité d'un maître sage, aimé et respecté." Voilà la seule, la vraie discipline qui trouve en toute circonstance et sans grand appareil de règlements, de récompenses et de punitions, ses moyens d'action vraiment efficaces.

M. D.

(L'Ecole Française).

Aux Institutrices

Lorsque la présente livraison de *L'Enseignement Primaire* vous arrivera, vous serez déjà installées dans chacune des cinq mille écoles primaires de la province.

Vous venez de quitter vos familles : l'ennui vous serre encore le cœur, peut-être avez-vous versé des larmes depuis votre arrivée à X.

Chères institutrices, il ne faut pas prolonger outre mesure un chagrin qui s'explique mais que vous devez, dans l'intérêt de votre classe, surmonter au plus tôt.

Si vous avez suivi les conseils pédagogiques qui vous ont été donnés à l'École normale ou que vous avez étudiés en préparant l'examen que vous avez subi devant le Bureau Central, votre école est bien organisée maintenant. Il vous reste encore, et ce n'est pas la moindre tâche, à suivre les méthodes et à appliquer les procédés les plus propres à assurer le succès dans votre enseignement.

N'oubliez pas que vous triompherez des difficultés inhérentes à votre profession :

- 1° En puisant dans les sources fécondes de notre sainte religion les forces nécessaires à l'accomplissement de vos importants devoirs ;
- 2° En étudiant les matières que vous avez à enseigner ;
- 3° En préparant soigneusement vos classes de chaque jour ;
- 4° En faisant, le soir, un examen de conscience *pédagogique* sur les événements et les résultats de la journée, en classe ;
- 5° En ménageant votre santé par des précautions hygiéniques, en classe et en dehors de la classe ;
- 6° En lisant les revues d'éducation catholiques qui sont à votre disposition.

Mais, même en supposant que tout va à merveille dans votre classe, il y a un autre devoir, absolument personnel, celui-là, que vous devez remplir avec une prudence excessive. Ce devoir, c'est celui de vous *loger*, si aucun membre de votre famille ne vit avec vous, dans une famille chrétienne où l'honneur est pratiqué au rang d'une vertu.

Jamais une institutrice n'habitera *seule* son école, en dehors des heures de classe ; elle doit être *très particulière* dans le choix de ses relations ; éviter, en un mot, ce qui pourrait être pour elle l'ombre d'un danger moral.

Hélas ! il y a de ces chutes dont une jeune fille se relève si difficilement, et dont le souvenir empoisonne toute une vie, malgré les larmes amères que l'on a versées !

Institutrices, soyez prudentes, méfiez-vous des assiduités de ceux à qui vous n'avez point affaire ; restez fidèles aux conseils que la religion vous donne ; ne cessez d'écouter chanter en votre âme la voix si douce des saints enseignements de votre mère et des pieuses leçons d'une dévouée religieuse.

Le Directeur.

Une appréciation d'outre-mer

Le *Mois littéraire et pittoresque*, de Paris, livraison de mai, apprécie très favorablement l'ouvrage du directeur de *L'Enseignement Primaire* : HONNEUR À LA PROVINCE DE QUÉBEC. Le grand mensuel parisien termine son appréciation par cette phrase : " Pour nous, c'est non seulement avec une vive sympathie, mais encore avec une noble fierté, que nous voyons la place d'honneur que les Canadiens français savent occuper dans la Confédération."

Nous pouvons assurer le confrère français que nos compatriotes sauront garder cette place d'honneur aussi longtemps qu'ils formeront *bloc* avec le clergé ; aussi longtemps qu'ils resteront fidèles à la foi catholique ; en un mot, aussi longtemps que le groupe de libres-penseurs établis au Canada sera tenu à l'écart, afin qu'il ne gangrène pas notre excellent corps social.

M. RIVARD vs M. PRAD

Dans le *Bulletin du Parler français au Canada*, No 10, M. Adjudor Rivard reproche vivement à *L'Enseignement Primaire* d'avoir reproduit le travail de M. Prad, intitulé : la *Grammaire parlée*.

M. Rivard est justifiable, croyons-nous, de trouver à redire à quelques théories de M. Prad ; notre confrère peut avoir raison contre l'artiste français ; mais nous lui nions absolument le droit de nous dicter ce qui doit ou ce qui ne doit pas être publié dans notre revue.

Au lieu de se servir de la férule, si notre confrère nous eut adressé une *critique* complète du travail de M. Prad, la cause que M. Rivard défend avec tant d'ardeur aurait été bien mieux servie, car *L'Enseignement Primaire* se serait fait un devoir de publier cette *critique* en entier.

Quoi qu'il en soit, dans la prochaine livraison, nous citerons la partie utile de l'article de M. Rivard, à propos de la *Grammaire parlée*.

Nous tenons à faire remarquer à M. Rivard que le directeur de *L'Enseignement Primaire* n'a eu rien à voir dans le choix de M. Prad comme conférencier, lors de la dernière réunion des institutrices, chez les Dames Ursulines de Québec.

Nous avons publié l'étude de M. Prad, parce que, dès l'ouverture de la convention pédagogique, le président exprima publiquement le désir de voir tous les travaux du congrès publiés dans *L'Enseignement Primaire*. C'est ce que nous avons fait, sachant d'avance que les instituteurs et les institutrices ont assez d'intelligence pour pouvoir *choisir* ce qui leur convient dans les documents que nous mettons à leur disposition.

Au cours de son article, M. Rivard emploie l'expression : *les directeurs de L'Enseignement Primaire* ; notre confrère semble ignorer qu'il n'y a qu'un *seul* directeur à *L'Enseignement Primaire*, lequel directeur ne lui est ni inconnu, ni antipathique, bien au contraire.

Fêtes mémorables

Le mois de juin dernier a été témoin du centenaire de la fondation du Séminaire de Nicolet, du cinquantenaire du Collège de Lévis, et de l'érection d'un superbe monument à feu Mgr Bourget, à Montréal.

Ces fêtes ont donné lieu à des démonstrations grandioses, dont le souvenir se conservera longtemps dans la mémoire du peuple canadien-français. Elles ont aussi procuré à nos compatriotes l'occasion de prouver combien ils apprécient l'œuvre si belle

de nos collègues, et combien aussi ils ont en vénération la mémoire du deuxième évêque de Montréal, l'une des plus grandes et des plus nobles figures qu'ait fournies le Canada français.

Afin de perpétuer le souvenir de ces fêtes, ainsi que celui de la Saint-Jean-Baptiste célébrée à Montréal, cette année, avec éclat, *L'Enseignement Primaire* empruntera une partie des textes nécessaires aux leçons de langue française, aux discours et aux sermons prononcés pendant les démonstrations jubilaires et nationales.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

Valeur pédagogique de saint Jean-Baptiste de la Salle.—Écoutons à ce sujet l'abbé Guibert, cité par *L'Education chrétienne* :

“ S'il est vrai que saint Jean-Baptiste de la Salle ne créa pas l'enseignement primaire, puisque les petites écoles existaient avant lui, il en fut incontestablement le législateur. Il établit franchement la gratuité des écoles destinées au peuple, et dès lors les écoles de charité, jusque-là si rares et si négligées, se multiplièrent et devinrent florissantes. Sitôt qu'il entre dans l'école, il y porte l'ordre et la méthode qui règnent dans son esprit. Avec lui, ces cohues d'enfants qui remplissaient les classes se disciplinent : il les divise en plusieurs groupes, et chaque groupe a son maître spécial : chaque maître partage ses élèves en trois sections, suivant le degré de leur petit savoir, et chaque section travaille séparément. Mais tous les élèves d'une même section travaillent à la fois, et ce mode nouveau d'enseignement simultané produit l'intérêt et l'entraînement. Au lieu de s'exercer dans la langue latine, qu'il n'apprendra jamais et dont il ne sait pas un mot, l'enfant du peuple lit avant tout la langue maternelle qu'il comprend. Par cette intelligente discipline, le silence se fait dans les classes, l'application devient possible, les progrès ne tardent pas à se faire sentir, et les enfants, mieux gouvernés, sont moins insolents dans la rue et plus obéissants à la maison ; l'école bien tenue moralise ces petits êtres, dont le vagabondage eût fait des pervers et peut-être des criminels.”

Quels sont les moyens d'exercer et d'entretenir l'attention et la curiosité des enfants ? — Voici comment, en quelques lignes, le *Moniteur des Instituteurs primaires belges* a traité ce sujet :

“ Pour exciter et entretenir l'attention et la curiosité des enfants, voici les moyens que l'expérience a signalés comme les plus propres et les plus efficaces :

- 1° Tâcher de gagner l'affection et la confiance des élèves par de bons procédés.
- 2° Faire connaître de chaque objet d'enseignement les avantages qui peuvent en résulter.
- 3° Tenir en même temps leur esprit et leurs sens en action, et leur rendre l'instruction facile et attrayante par des objets sensibles.
- 4° Adresser pendant l'explication quelques demandes tantôt à l'un tantôt à l'autre, sans préférence ni distinction.
- 5° Témoigner de la satisfaction et de la bienveillance à ceux qui donnent des preuves évidentes de leur attention.

6° Eviter autant que possible les éloges et les marques d'honneur, qui font souvent plus de mal que de bien, et qui produisent un mauvais effet tant sur ceux qui les reçoivent que sur ceux qui en sont privés, en ce que, pouvant exciter l'orgueil des uns et la jalousie des autres, ils causent des distractions nuisibles à l'enseignement.

7° Employer au contraire les marques d'approbation tacite, qui, facilement comprises de ceux à qui elles s'adressent, les engagent à prêter la plus grande attention pour les recueillir, et ne peuvent aucunement aigrir ceux qui n'en sont pas l'objet.

8° Montrer soi-même du plaisir et du zèle en enseignant. Car plus l'instituteur est zélé, plus les élèves le sont à leur tour. Une explication lâche et indolente dégoûte les élèves, tandis qu'une leçon vive et pleine de feu égaie les enfants, excite leur zèle, enflamme leur curiosité et tient leur attention continuellement active."

L'exercice d'Invention aux "tout petits."— M. Decaux, dans *L'Ecole Française*, a donné autrefois les excellents conseils qui suivent :

"L'exercice d'Invention doit être surtout oral, cela va sans dire. Après une leçon sur le nom, par exemple, on exerce les enfants à trouver des noms propres d'histoire sainte, des noms propres de choses (on pourra insinuer qu'il y en a dans la géographie), des noms de toutes sortes se rapportant à l'une des branches de l'enseignement qu'ils ont récemment reçu.

"Un autre jour on fera dire les qualités d'un objet qu'on montrera : une bille, par exemple : "comment est cette bille?", les uns diront "ronde", d'autres "bleue ou verte", d'autres encore "grosse ou petite"—excellente occasion de donner aux enfants l'idée de forme, l'idée de couleur, l'idée de dimension.— Dans les trois adjectifs qui ont été trouvés : quel est celui qui exprime la couleur de la bille?—sa forme? etc.—le sens de l'adjectif *ronde* aussi doit être précisé pour les enfants, on leur fera nommer d'autres objets *ronds*, ils en nommeront de sphériques, de circulaires et de cylindriques (ce n'est pas pour les enfants que j'emploie ces mots, naturellement), ils diront, par exemple : un ballon — un sou — une bougie.— La distinction est à leur faire remarquer en faisant chercher d'autres objets ronds comme une bille — ronds comme un sou — ronds comme une bougie. Une autre fois on les exerce à trouver des ressemblances, des différences, des contraires, les objets qui servent à telle ou telle chose... toujours en se tenant dans l'enseignement qui vient de leur être donné.— On comprend maintenant comment leurs idées se précisent, s'enchainent, se multiplient en même temps que leur vocabulaire.

"Mais il est encore un point important : Ils répondent généralement par un seul mot : habituons-les à faire une petite proposition correcte et complète en reprenant la question dans la réponse, aidez-les d'abord, ils s'y mettront bien vite et apprendront à s'exprimer au lieu de nous regarder bouche close ou bouche bée et de se mettre à pleurer si nous insistons."

DOCUMENTS SCOLAIRES

Cent dix-septième conférence de l'Association des Instituteurs de
l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 30 mai 1903,
à l'École normale Jacques-Cartier

Étaient présents : M. J.-N. Perreault, président ; J.-J. McCullum, vice-président ; M. l'abbé Nazaire Dubois, Principal de l'École normale Jacques-Cartier ; MM. les Principaux H.-O. Doré, A. Leblond de Brumath, A.-D. Lacroix, L.-A. Primeau, P. Ahern, P.-J. Leitch, J.-V. Désaulniers ; MM. les professeurs J.-O. Cassegrain, N. Brisebois, R.-Z. Beaulne, de l'École normale Jacques-Cartier ; MM. les inspecteurs W. McGown, B. Lippens ; MM. les professeurs T.-F. Cuddihy, P. Burke, J.-A. Payment, H. Valois, H. Leblanc, V. Doré, J.-B. Laberge, J. St-Amour, T.-V. de Lattaingant, E.-V. Daulne, J.-B. Turcotte, J.-H. Rondeau, J.-S. Menard, N. Bélisle, J.-B. Martel, S. Boutin, I.-C. St-Amour, V. Guevremont, J. Tremblay, L. Dassylva, F.-X. St-Laurent, J.-J. Shea, E.-N. Gobeille, J.-M. Dionne, J.-A. Archambault, J.-B. Paquette, W. O'Donoghue, J. Miller, Z. Guérin, H. Morel, J.-J. Hogan, J.-D. Anderson, L.-E. Warren, J.-O. Beauchemin, E. Delorme, R. Pagé, J.-A. Primeau, D. Brisebois, J.-E. Bernier, W. Gallagher, S. Rock, J.-R. Brady, W. Brennan, F.-D. Daly, H. Michaud, G. Ducharme, J.-J. McGuire, H. Mondoux, J.-M. Tremblay, J.-W. Meloche, A.-P. Gélinas, J.-P. Labarre, L.-L. Legault, G. Trudel, J.-M. Brosseau, D. Malone, F. Liénard, M. Lanctot, J.-H. Bergeron, J.-A. Cléroux, Z. Guérin, J.-P. Thibault, G.-E. Pagé, J.-A. Morin, R. de la Cuéva, L. Larose, N.-A. Miller, J.-A. Rock, J.-A. Brisebois, J. Lamarche, secrétaire des Juges de la Cour du Banc du Roi, L.-J.-R. de Bellefeuille, O. Robitaille, A. Bélisle, H. O'Donoghue, A.-L. Auger, A.-B. Charbonneau, et les élèves-maîtres de l'École normale Jacques-Cartier.

Le procès-verbal de la dernière conférence est lu et adopté.

M. J.-V. Désaulniers, principal de l'École Belmont, rappelle à la Conférence les succès récemment remportés à l'Université Laval par plusieurs instituteurs de Montréal, puis il fait la motion suivante :

“ Que les membres de cette Association offrent leurs félicitations les plus cordiales à leurs confrères MM. A.-B. Charbonneau, professeur à l'École Montcalm, J.-P. Labarre et J.-P. Thibault, professeurs à l'Académie Commerciale, respectivement premier, deuxième et quatrième lauréats du cours de littérature à l'Université Laval, et à MM. N.-E. Gobeille, de l'École Sarsfield, et J.-A. Payment, de l'École Plessis, qui ont obtenu des mentions honorables aux mêmes cours.

“ Que c'est un solennel exemple de travail qui devrait être imité de tous et un honneur qui rejaillit sur le corps enseignant tout entier.”

M. Cassegrain est heureux, dit-il, de seconder la motion de M. Désaulniers. Il concourt pleinement dans les remarques que vient de faire M. le Principal de Belmont. On a souvent accusé les instituteurs d'apathie et d'ignorance. Les succès que quelques-uns d'entre nous viennent de remporter prouvent péremptoirement le contraire ; ils n'ont pas reculé devant les longues heures de travail surérogatoire qu'ils ont dû s'imposer pour donner, chaque mois, des travaux qui, d'après les paroles mêmes de M. Léger, figureraient avec honneur dans n'importe quelle université française.

M. Napoléon Brisebois tient à féliciter personnellement les lauréats. Il espère, dit-il, que leurs efforts seront appréciés par les supériorités scolaires qui ne manqueront pas de reconnaître en temps et lieu leur mérite et leur capacité.

Il est presque superflu d'ajouter que toutes ces bonnes paroles à l'adresse des lauréats furent largement approuvées par l'assemblée et que la motion de M. Désaulniers fut unanimement adoptée.

M. le Président profite de la circonstance pour annoncer à l'assistance la nomination de M. Patrick Malone comme professeur à l'Ecole normale Jacques-Cartier.

M. le principal Primeau s'empresse de proposer un vote de félicitations à l'adresse de l'excellent professeur qui va le quitter, dit-il, "après avoir donné, durant ses longues années de service, la plus entière satisfaction."

Cette motion, appuyée par M. le principal H.-O. Doré, est adoptée aux applaudissements de l'assemblée.

M. le Président présente ensuite M. Guillaume Elie, qui lit un travail sur l'enseignement de la sténographie où il fait une rapide comparaison entre les divers systèmes en vogue, tels que Pitman, White, Pernin et Duployé, et où il entreprend de prouver que le système qu'il enseigne est supérieur à ces derniers à cause des qualités suivantes :

- 1° L'emploi exclusif du cercle ou de boucles pour représenter les voyelles ;
- 2° Les caractères écrits dans l'ordre naturel des sons ;
- 3° Vingt principes généraux seulement ; jamais d'exceptions.
- 4° Aucun signe arbitraire pour représenter les mots.
- 5° L'emploi de préfixes et de suffixes mis de côté ; les règles de contraction de son système les rendant inutiles.
- 6° L'écriture sans positions ; puis, par de nombreux exemples au tableau noir, il démontre que le tracé des signes est beaucoup plus court, plus rapide qu'avec tout autre système. Cependant sa sténographie s'écrit et se lit très facilement puisqu'un élève, après un mois et demi de leçons, peut écrire cent mots par minute et se relire couramment.

Cette lecture donne lieu à quelques remarques de la part de M. J. Lamarche, ex-instituteur, secrétaire des juges du Banc du Roi et sténographe officiel ; ce monsieur félicite le conférencier de son travail, tout en faisant quelques restrictions, puis M. J.-J. McGuire se lève et défend le système Pitman contre les attaques qui ont été faites au cours de la discussion.

L'ordre du jour comportait ensuite des remarques sur l'Analyse grammaticale par MM. Lippens et Cassegrain, mais ce dernier se lève et demande à M. le président, d'intervertir l'ordre du programme pour permettre à M. Lacroix de faire avant le dîner, le compte-rendu de son voyage aux Etats-Unis, où il a visité avec quelques amis de Montréal, plusieurs écoles primaires de New-York et de Philadelphie.

Cette demande est acceptée avec empressement et le conférencier se lève au milieu des applaudissements.

Son rapport n'est pas écrit ; il n'a que des notes, mais ce sont des notes bien ordonnées, substantielles et précieuses, agrémentées deci delà par un trait piquant, un souvenir historique ou une description brève de choses vues. Ces notes forment certainement la matière d'un volume, c'est pourquoi le conférencier ne fait qu'effleurer les principaux sujets qu'elles renferment. Espérons qu'après avoir complété, avec Messieurs les Commissaires de Montréal, la tournée que ces derniers se sont proposé de faire, nous aurons le plaisir de lire le détail des faits généraux dont il nous fait part aujourd'hui.

Pour le moment, il ne s'agit que des écoles de New-York et de Philadelphie. C'est dans cette dernière ville que son fondateur, William Penn, ouvrit en 1689 la première école publique, école qui existe encore et qui est connue sous le nom de "William Penn Charter School." Depuis, les institutions scolaires se sont multipliées à tel point que Lowell a pu dire des Américains "que c'était le peuple le plus adonné à l'instruction primaire", et, pour confirmer cette assertion, le conférencier fait une série de statistiques sur les écoles des deux villes qu'il a visitées. Les chiffres sont stupéfiants : il est vrai que nous sommes dans le pays des millions.

L'organisation scolaire est donc considérable. A Philadelphie, il y a un bureau central, "Board of Education", de 42 membres, et une commission locale, "Sectionnal Board", de 15 membres par quartier. L'organisation est similaire à New-York, quoique plus considérable.

Le personnel actif est nombreux : Philadelphie compte un surintendant et six assistants ; New-York, un surintendant et huit assistants pour la cité, et vingt-trois pour les districts. Quant aux principaux, professeurs, etc., ils sont légion, comme les élèves qui fréquentent les nombreuses écoles. Tous, il va sans dire, sont largement payés. Les locaux sont, en général, spacieux, mais plusieurs n'ont pas de cour de récréation. En certains endroits, on est obligé d'utiliser les toits.

L'éclairage, la ventilation et le chauffage sont, en général, parfaits ; il y a des exceptions cependant pour certaines écoles pauvres ou vieilles. Toutes sont largement fournies de tout ce dont elles ont besoin. L'instruction étant gratuite et obligatoire, chaque école reçoit du gouvernement les effets classiques nécessaires aux élèves. Chaque classe possède une bibliothèque ou magasin, où le maître puise suivant les leçons ou le nombre de ses élèves. Les budgets s'en ressentent, naturellement ; mais la question d'argent est toujours secondaire, aux Etats-Unis.

Il n'y a pas d'uniformité dans les livres de classe. Les divisions sont nombreuses et la moyenne des élèves assez élevée. Dans les High Schools, cette moyenne est de 24 ; elle est de 43 dans les Elementary Schools, et de 28 dans les Kindergartens. La discipline y est très bonne, quoique les punitions corporelles ne soient pas en usage ; c'est que l'élève se trouve dans l'alternative de fréquenter l'école ou de se voir interner dans une maison de réforme spéciale pour les écoliers récalcitrants. L'assiduité est notable et pour cause.

Cependant, malgré cet avantage, les progrès intellectuels ne sont guère supérieurs à ceux que l'on obtient dans nos écoles, surtout si l'on tient compte de l'obligation où se trouvent nos enfants d'apprendre simultanément deux langues et le catéchisme.

Comme au Canada, on oblige l'écolier américain à travailler à la maison. La somme d'ouvrage scolaire varie, suivant le degré d'avancement, depuis une demi-heure jusqu'à deux heures. Mais le grand obstacle au progrès, là-bas, vient du cosmopolitisme des élèves. "J'ai vu réunis sur les mêmes bancs d'une école, dit le conférencier, des enfants de sept à huit nationalités différentes," et à ce propos, il nous dit comment l'école américaine résout le grand problème de l'assimilation des races en groupant les élèves sous un même drapeau ; puis il nous fait une jolie description d'une fête civique scolaire à laquelle il a assisté et où chaque enfant venait défilier et saluer militairement l'étendard étoilé de la grande république.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la longue causerie de M. le Principal, deux fois interrompue : d'abord par l'arrivée de M. le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable Boucher de la Bruère, qui avait témoigné le désir de l'entendre et qui fit son entrée accompagné de M. le Président, au milieu des applaudissements de tous ; puis par le diner toujours gracieusement offert par la très large hospitalité de M. le Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier. Mais afin de se rendre au désir même du conférencier, le secrétaire se borne à ces quelques extraits pris au hasard, espérant avec tous en avoir le compte-rendu complet plus tard.

Une conférence en anglais : "The Practical Teaching of Book-Keeping" nous est ensuite donnée par M. J.-J. McCullum, vice-président de l'Association. Avec tout le sens pratique qui est le fond du caractère anglais, et comme l'indique d'ailleurs le titre de son travail, M. McCullum insiste beaucoup sur le côté pratique que doit avoir toute leçon de tenue de livres et, prêchant d'exemple, il trace un programme à suivre et donne véritablement une leçon de "Practical Book-Keeping". Il assimile cette étude à une leçon de choses dont la matière doit être prise dans l'entourage immédiat de l'élève, rendant par là même concret un enseignement en lui-même abstrait et souvent inintelligible.

Peu de théorie et beaucoup de pratique, telle est la conclusion générale et constante de sa conférence, et tous ceux qui font de l'enseignement une carrière savent combien ce principe est le seul vrai et le seul pédagogique.

M. le Président remercie sincèrement le conférencier, au nom de tous, d'avoir acquiescé à sa demande, et il espère que l'exemple donné par M. McCullum sera suivi par ses confrères anglais ; il les avertit qu'il ira frapper à leur porte pour avoir, en janvier prochain, une autre conférence en anglais sur le programme.

C'est le tour de M. J.-P. Labarre, qui s'excuse d'abord de tromper l'attente de son auditoire : " Je ne donnerai pas, ajoute-t-il, une leçon de langue française ; ce sujet est " au-dessus de mes forces ; je me contenterai de faire quelques remarques sur l'état de " l'enseignement primaire dans la province " M. Labarre défend ensuite notre système d'Instruction publique contre les accusations dont il est parfois l'objet de la part de certains critiques ; il fait l'éloge des Ecoles normales, du Bureau central des Examineurs, de nos Commissions scolaires. Il prouve qu'en particulier, les écoles relevant de la commission catholique de Montréal méritent la confiance des populations tant à cause de la sollicitude de Messieurs les Commissaires que de la compétence du personnel enseignant ; puis le conférencier termine ses remarques en rappelant le témoignage du Major MacCaulay, principal de l'Académie de Westmount, d'où il appert que nos " élèves " sont mieux outillés que les élèves anglais pour le " *struggle for life* ", car les premiers parlent et écrivent les deux langues, tandis que les Anglais se bornent à la leur.

Le conférencier est applaudi par l'assistance et remercié par M. le Président, qui l'engage à traiter prochainement le sujet qu'il avait d'abord choisi.

M. Perreault présente ensuite à l'assemblée ce sujet de discussion : " Est-il opportun de suggérer aux autorités scolaires l'adoption de la *Grammaire Claude Augé* comme ouvrage à mettre entre les mains de nos élèves ? " Il fait remarquer que les manuels actuellement en usage ne sont pas en rapport avec le programme scolaire, qu'ils ne traitent que de grammaire absolue, quand nous sommes obligés de faire de la lexicologie, de la narration, du style épistolaire, etc., etc.

Appelé à exprimer son opinion, M. J.-V. Désaulniers recommande beaucoup Claude Augé. Cet ouvrage est parfaitement adapté à nos classes ; le premier volume convient très bien à la deuxième et à la troisième année ; le second, à la quatrième ; le troisième, à la cinquième et à la sixième ; et si l'on trouve ce dernier trop supérieur, on pourrait adopter un manuel spécial du même auteur plus à la portée de nos élèves.

Puis le distingué et jeune principal de l'Ecole Belmont analyse rapidement l'ouvrage, en montre les qualités saillantes, le caractère pratique et agréable. L'ouvrage est en usage à l'Ecole normale Laval, dans plusieurs couvents et collèges ; il est un peu volumineux, mais un bon professeur saura choisir. Tour à tour, MM. Lacroix, Cassegrain, Lippens, Liénard, Bergeron et Thibault vantent les grandes qualités pédagogiques de ce traité moderne.

Finalement M. Désaulniers propose, secondé par M. Bergeron :

1° " Que les manuels de grammaire française, par Claude Augé, soient recommandés aux autorités scolaires comme ouvrage à mettre entre les mains des élèves.

2° " Que le secrétaire soit chargé d'exprimer à Messieurs les Commissaires catholiques de Montréal les motifs qui ont dicté leur choix et leur suggestion."

Adopté à l'unanimité.

Vu que l'on s'occupe d'ouvrages à recommander, M. le Président demande si l'occasion ne serait pas propice pour demander également et en même temps l'adoption de la Géographie de M. Miller.

M. Thibault propose alors, secondé par M. A.-B. Charbonneau, la motion suivante :

" Qu'une copie des résolutions adoptées à la dernière assemblée concernant la " Nouvelle Géographie Élémentaire " de M. J.-N. Miller, soit transmise à la Commission scolaire de Montréal."

Adopté.

Bien que le programme ne soit pas épuisé, comme il se fait tard, sur la demande même des professeurs inscrits, l'ajournement est proposé par M. Cassegrain et secondé par M. Lippens ; mais auparavant, M. le Président est chargé par l'assemblée d'offrir à M. l'abbé Dubois, ses plus sincères remerciements pour l'hospitalité vraiment libérale avec laquelle il reçoit les membres de l'Association.

Puis la séance est levée.

A.-B. CHARBONNEAU,

Secrétaire.

Montréal, 29 mai 1903.

J.
I.
F.
d.
1.
P.
M.
L.-J.
fr. et
ang.
J. Lo
ang.
Dura
Raou
fr.; J.

132e Réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval

31 janvier 1903

PRÉSENTS : M. Ths Blais, président ; M. l'abbé Caron, assistant-principal ; MM. J.-E. Genest LaBarre et L. Bergeron, inspecteurs d'écoles ; MM. J. Ahern, Chs-A. Lefèvre, C.-J. Magnan professeurs ; MM. H. Nansot, T. Simard, Dorion, Lavoie, P. Goulet, A. Goulet, E. Marquis, Laflamme, E. Gauvreau, J.-G. Tremblay, Guilbault, Ed. Boily, Bélanger, J. Turcotte, instituteurs ; MM. Filteau, Turcotte, Dubé, maîtres d'études, et les élèves-maîtres de l'École normale Laval.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

A la prière du président de l'Association, M. Ahern fait un résumé succinct de l'historique du Fonds de pensions.

M. le Président remercie ensuite M. Ahern, puis l'on fixe l'ordre du jour suivant pour la prochaine séance.

Conférences

Le premier Instituteur au Canada, par M. C.-J. Magnan.

L'Agriculture, par M. Ed. Boily.

L'Histoire de la bibliothèque de l'Association des Instituteurs de Québec, par M. L. Bergeron.

M. Ths Blais s'engage aussi à donner une conférence sur un sujet pédagogique.

Sujets de discussion

1° Augmentation du salaire des instituteurs et des institutrices.

2° Création de petites bibliothèques scolaires.

3° Moyens à prendre pour obtenir une bonne discipline à l'école.

Et la séance s'ajourne au dernier samedi de mai prochain.

THOMAS BLAIS, président.

J.-M. TURCOTTE, Secrétaire.

Copie conforme

J.-M. T.

ÉCOLES NORMALES

Diplômes accordés en juin 1902-1903

I

École normale Laval, Québec. Elèves-Instituteurs

DIPLÔMES ACADÉMIQUES.— *Avec grande distinction*.— M. M. Oscar Filteau.
Avec distinction.— MM. Narcisse Blais, Hidola Guay.

DIPLÔMES MODÈLES.— *Avec grande distinction*.— MM. Frs Maltais, fr. et ang.; L.-J. Marquis, fr. et ang.; Jos.-H. Courteau, mod. fr. élém. ang.; Donat Manseau, fr. et ang.

Avec distinction.— J. Gust. Deblois, fr. et ang.; Honorius Fortier, mod. fr. élém. ang.; Jos. Boulay, fr. et ang.; Jos. Charles Côté, fr.; J. Gédéon Poulin, fr. et ang.; J. Lorenzo Gagné, fr. et ang.; L. Arsène Pinaud, fr.; Roméo Lachance, mod. fr. élém. ang.; Edmond Ouellet, mod. fr. élém. ang.; Francis Ahern, fr. et ang.; Sylvio Durand, fr.; George Pagé, mod. fr. élém. ang.; J. Arthur Savard, fr. et ang.; J. Raoul Mignault, fr. et ang.; J. Lucien Bertrand, fr. et ang.; J. Mendoza Sénéchal, fr.; J.-Arthur Boutin, mod. fr. élém. ang.

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES. — *Avec distinction.* — René Routhier, fr. ; Philémon Guimond, fr. ang. ; G.-Jos.-Napoléon Garon, fr. ; André-Avelin Beaudet, fr. ang. ; Arsène Paquin, fr. ; Achille-J. Filteau, fr. ; Louis-Philippe Dorion, fr. ang. ; Joseph-G. Gagné, fr. ang. ; Charles-Joseph Green (Cliche), fr. ang. ; Alexis-Joachim Babin, fr. ang. ; L.-Léon Labissonnière, fr.

École normale Laval, Québec. Élèves-Institutrices

DIPLOMES MODÈLES. — *Avec grande distinction.* — Mlles Eugénie Quimper, fr. ; Clara Chabot, fr. et ang. ; Léontine Lamonde, fr. ; Marthe Kœnig, fr. et ang. ; L. Amarylda Pelletier, mod. fr. élém. ang. ; Adèle Plourde, fr. et ang. ; Herménie Gill, fr. et ang. ; Eug.-Dechêne, mod. fr. élém. ang. ; Anne Frève, fr. ; L.-Eva Tremblay, fr. ; M.-H. Lindsay, fr. ; Lydia Rouleau, fr. ; A. Corinne Rivard, fr. ; Laurentine Roy, mod. fr. élém. ang. ; Eugénie Pouliot, fr. et ang. ; B. Prévost, fr. ; A.-Berthe Simard, fr. ; Ange Marois, fr. et ang. ; A. Emérilda Dechêne, fr. ; L. Alexina Francoeur, fr. et ang. ; L. Queenie Crépault, fr. et ang. ; A. Emilia Leclerc, fr.

Avec distinction. — Lucie E. Gignac, fr. et ang. ; Zélia Dubeau, fr. ; L. Lavallée, mod. fr. élém. ang. ; Stella Pichette, fr. et ang. ; Alexandra Lemelin, fr. et ang. ; Lse Dionne, fr. et ang. ; G. Eva St-Michel, fr. ; Alice Morissette, fr. ; Palmyre Thibault, fr. ; Louise Hébert, fr. ; Eva Turgeon, fr. ; Joséphine Turgeon, fr. ; Clémentine Jean, fr. ; Alice Lefebvre, fr. et ang. ; Claire Talbot, fr. ; L. Antoinette Morin, fr. et ang. ; Yvonne Laterrière, mod. fr. élém. ang. ; Adèle Boisvert, fr. ; Mary-Ann Falls, fr. et ang. ; L.-Laure Renault, fr. et ang. ; Régina Chouinard, fr. ; A.-Florence Myler, fr. et ang. ; L.-Augustine Parrot, fr. ; Philomène-G. Falardeau, fr. ; Louise Lacoursière, fr. ; L.-Anna Gagnon, fr.

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES. — *Avec grande distinction.* — Mlles Apolline Gagné, fr. ; Louise Mercier, fr. ang. ; Valérie Boulay, fr. ; B.-Amanda Lafollet, fr. ang. ; B.-Céline Dumas, fr. ; Rose-de-Lima Quimper, fr. ; Blanche Leblanc, fr. ang. ; Oliva Dubé, fr. ; Berthe Lafèche, fr. ; M.-Alice Dumais, fr.

Avec distinction. — Mlles C.-Elmina Gagnon, fr. ; A.-Lydia Demers, fr. ; Marie Morisson, fr. ; E.-Gracia Grenon, fr. ; S.-Geneviève Trudel, fr. ; R.-A.-M.-Elmina Leclerc, fr. ; A.-Lucinda Pelletier, fr. ang. ; Sophie Duchesne, fr. ; H.-Eugénie Tousseint, fr. ang. ; Ella-A. Girard, fr. ; Joséphine Pelletier, fr. ; A.-Véronique Parent, fr. ; C.-Léopoldine LeTarte, fr. ; Anne-Juliette Provost, fr. ; Anne Prémont, fr.

MÉDAILLES

Prix du Prince de Galles : Mlle Eugénie Quimper ; M. François Maltais.

Progrès marqué : Mlle Lydia Demers ; M. Arsène Paquin.

Instruction religieuse : Mlle Eugénie Quimper ; M. Oscar Filteau.

Enseignement : Mlles C. Chabot, Eug. Quimper ; MM. Jos. Boulay, L.-J. Marquis.

Lecture à haute voix : Mlle Léontine Lamonde.

Piano : Mlle Stella Pichette.

Prix d'ordre : M. Donat Manseau.

II

École normale Jacques-Cartier, Montréal. Élèves-Instituteurs

DIPLOMES ACADÉMIQUES. — *Avec grande distinction.* — Benjamin Normandin, Donat Gariépy.

Avec distinction. — Georges Hébert, Gervais Marien, Maximilien Frédéric, Albert Gravel, Arthur Charbonneau.

Satisfaisant. — Lucien Plante, Hildebert Nadon, Joseph Jasmin.

DIPLOMES MODÈLES. — *Avec grande distinction.* — Augustin Legault.

Avec distinction. — Antonio Morel, Victorin Gingras, Conrad Farley, Arthur Pelland, Raoul Coulombe, Ovila Guilbault, Raoul Filteau, Léopold Prud'homme.

Satisfaisant. — Victor Ste-Marie, Joseph Guérin, Charlemagne Fournier, Aimé Loranger, Albert Lefrançois, Antoine Lagarde, Nelson Brunet.

DIPLÔMES ÉLÉMENTAIRES.— *Avec grande distinction.*— Jules Savard.
Avec distinction.— Achille Méthot, Oscar Major, Paul Maillet, Hormisdas Berthiaume, Joseph Bélisle, Georges Forest, Alexandre Laroque.
Satisfaisant.— Edmond Fortin, Hormisdas Courville, Adhémar Gobeille, Wilfrid Ranger, Eugène Forté, Elphège Libersant, Alexandre Dorais.

Ecole normale Jacques-Cartier, Montréal. Elèves-Institutrices

DIPLÔMES ACADÉMIQUES.— *Avec grande distinction.*— Mlle Marie-Louise Lévesque.
Avec distinction.— Mlle Albany Barsalou.
 DIPLÔMES MODÈLES.— *Avec grande distinction.*— Mlles Marie-Louise Hotte, Blanche Chapeau, Mary Drummond, Ernestine de la Chevrotière.
Avec distinction.— Alice Brossard, Alphonsine Pelletier, Maria Roy, Marie-Ange Papin, Albine Morault, Blanche McDermot.
Satisfaisant.— Rosalie Mignault, Virginie Carey, Blanche Santoire, Dora Barsalou, Alice Léveillée, Helmina Lanouette, Fleur-Ange Fontaine.
 DIPLÔMES ÉLÉMENTAIRES.— *Avec distinction.*— Mlles Frances Heaphy, Amanda Gagnon, Dina Joly, Léona Santoire, Rose Morin, Nora Morin, Angéline Robert, Léopoldine Paradis, Laurentia Provost, Adrienne Corbeil, Adrienne Maillet.
Satisfaisant.— Mlles Marie Beaubien, Régina Tétrault, Rose-Anna Choquette, Mélanie Lafrenière, Alida Choinière, Claudia Bouchard, Louisa Hamelin, Eva Dumaine, Ida Merleau, Katie O'Meara.

MÉTHODOLOGIE

IMPORTANCE DE LA REDACTION

(Pour L'Enseignement Primaire)

Dans le numéro de mai 1902, nous disions qu'il est de toute nécessité que l'enfant acquière peu à peu la puissance d'exprimer ses pensées, afin d'être en état, au plus vite, d'écrire une lettre, de faire un petit compte-rendu, un rapport, le récit d'un événement dont il a été témoin.

Il ne faut pas attendre que l'enfant sache parfaitement l'orthographe et soit capable de faire une dictée sans faute sur n'importe quel sujet et n'importe quelle règle de grammaire; la rédaction doit commencer dès que l'enfant écrit, sur des sujets à sa portée. C'est une faute presque irréparable de le laisser tout le temps de ses études primaires sous l'impression qu'il n'est pas capable de composer une phrase lui-même et qu'il ne peut écrire que sous la dictée.

La rédaction est plus importante que l'orthographe parce qu'elle est plus nécessaire.

Supposez un homme, un pionnier qui aurait à se construire un abri au loin, dans la forêt. Est-il de première nécessité que cet homme sache absolument à fond l'art du menuisier avant de construire? Ne suffit-il pas qu'il soit capable d'assembler, à la grosse, quelques pièces de bois brut pour les réunir et s'en faire une maison?

A quoi lui servirait de savoir parfaitement faire des moulures, des ornements de toutes sortes, s'il n'est pas capable d'assembler toutes les belles pièces qu'il sait faire pour s'en former une demeure? En présence de la nécessité d'écrire, à quoi servirait à un enfant de posséder toutes les règles de la grammaire et toutes les subtilités de la syntaxe, s'il n'est pas capable de former et d'assembler quelques phrases pour composer une lettre ou un compte-rendu qu'il doit faire?

Certes, nous respectons toutes les règles de la grammaire, et nous ne voulons pas négliger l'orthographe; mais il est bon de remarquer que l'orthographe n'est que le corps de la langue écrite, tandis que la rédaction en est l'âme.

Dans la langue comme dans l'homme, l'âme a plus de prix que le corps.

Si l'on se trouvait dans l'alternative de choisir entre avoir *un vilain corps et une belle âme* ou bien *une vilaine âme et un corps parfait*, ne serait-il pas sage de choisir la belle âme et de se contenter du vilain corps?

Evidemment la perfection est que l'âme et le corps soient beaux; une bonne rédaction jointe à une orthographe excellente: voilà le but à viser. Mais nous avons voulu faire ces remarques pour démontrer que, sans négliger l'orthographe, il faut donner de grands soins à la rédaction; car, à tout prendre, un homme qui ne sait pas parfaitement l'orthographe, mais qui sait rédiger, est plus puissant que celui qui orthographie dans la perfection sans être capable de rédiger.

Voilà pourquoi, après avoir passé en revue, depuis quelques années, à peu près toutes les règles orthographiques, nous voulons pendant l'année qui commence traiter de la *rédaction* et donner quelques conseils pratiques pour arriver à faire *rédiger* les élèves.

H. NANSOT.

Sciences physiques et naturelles (1)

Huitième leçon

ALIMENTATION (Suite)

Directions : Les *aliments* sont empruntés au règne animal et au règne végétal. On ne considère pas comme aliments quelques substances minérales employées en médecine ou dans les préparations culinaires, comme le sel ordinaire.

Les aliments d'origine animale sont essentiellement réparateurs. Le bouillon, surtout celui que l'on prépare avec la viande de bœuf, exerce une heureuse influence sur la santé; il est d'autant plus nutritif qu'il est concentré. Il convient aux personnes qui ont un estomac délicat. Pris au commencement du repas, il excite l'appétit et facilite la digestion.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire*, année 1902-1903.

Les viandes que l'on consomme le plus sont celles de bœuf, de mouton et de veau ; on mange encore celles de porc, de cheval, de volaille et de certains poissons.

Le bœuf et le mouton sont riches en principes nutritifs et doivent être préférés aux autres viandes. Le porc ne convient pas à tous les estomacs. La volaille se digère facilement, mais elle n'est pas très nutritive.

Les différentes espèces de gibiers sont de digestion facile pour les bons estomacs ; leurs qualités dépendent du genre de nourriture de l'animal. Le gibier doit être mangé en quantité modérée.

Les viandes se mangent grillées, rôties, bouillies, fricassées ou en salaison. Le mode de préparation qui convient le mieux est le grillage ou, encore, le rôtissage en laissant la viande presque saignante. La salaison rend les aliments difficiles à digérer.

Les animaux fournissent encore le lait, d'où l'on retire le beurre et avec lequel on fabrique des fromages ; les œufs, qui forment un aliment complet et de facile digestion.

Le règne végétal nous donne des féculs, du sucre, des huiles, des légumes. Les céréales réduites en farine servent à la préparation du pain qui est un aliment universel pour l'homme. On préférera le pain bis et bien cuit, au pain blanc, tendre et peu cuit : ce dernier n'est pas aussi nourrissant et on ne le digère pas aussi facilement.

On fera un usage modéré des végétaux crus et des fruits. Les cerises et les raisins sont rafraichissants et laxatifs ; on les préférera à tous les autres fruits.

Les principaux condiments qu'on ajoute aux aliments sont le sel, le poivre, le vinaigre, le girofle, la moutarde, et certaines essences. Elles activent ordinairement la digestion ; mais il faut se garder d'en faire un abus. Citons encore l'ail, l'oignon, la ciboule, le raifort, le radis, etc.

LEÇON

L'homme doit avoir une alimentation variée ; s'il se nourrissait exclusivement de viande, il s'échaufferait le sang, de même qu'une nourriture composée seulement de plantes affaiblirait son tempérament.

Les viandes rôties ou grillées conviennent mieux que les viandes bouillies.

Les viandes noires, comme le bœuf, le mouton, sont plus fortifiantes que le veau, la volaille, le poisson, etc.

Parmi les végétaux, les lentilles, les haricots sont plus nourrissants que la pomme de terre, le topinambour, le salsifis, etc.

Le sel, le poivre, l'ail, l'oignon, le vinaigre, la moutarde, etc., activent la digestion, mais il ne faut pas en faire un abus.

AGRICULTURE

I

Correspondance

Sainte-Rose, 24 juin 1903.

Monsieur le Rédacteur de *L'Enseignement Primaire*, Québec.

Bien cher Monsieur,

Veillez me permettre de féliciter, par l'entremise de votre précieuse publication, les Dames Religieuses de Sainte-Rose-de-Laval pour l'attention toute spéciale qu'elles ont donnée à l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture durant la présente année.

Vingt-cinq élèves ont cultivé chacune, avec le meilleur succès, un petit carré du jardin de la communauté, et imaginez la joie de chacune d'elles de pouvoir maintenant offrir sur le menu, qui des petites raves, qui de la laitue, qui des échalotes, etc., etc. On a aussi cultivé avec succès des patates de la Ferme expérimentale, des concombres, melons, tomates, voire même des citrouilles dont on ne saurait indiquer le diamètre probable à l'automne.

Enfin, une fois n'est pas coutume : comme exemple et comme récompense, je vous prierais de bien vouloir publier les noms des jardinières qui, de bon cœur, ont mérité une récompense spéciale d'un officier du Conseil de l'Agriculture de notre province.

Voici leurs noms : Mlles Ida Dutrisac, Berthe Chalifoux, Eulalie Desjardins, Alice Desjardins, Augustine Chartrand, Ida Barbe, Ernestine Ouimet, Célanire Ouimet, Rosa Dufresne, Bernadette Thibault, Alma Thibault, Catherine Roberts, M.-Rose Cloutier, Blanche Labelle, M.-L. Bigaouette, M.-Rose Nadon, Bernadette Ouimet, M.-B. Major, M.-L. Desjardins, Anna Ouimet, Jeanne Martel, Delvina Labelle, Alb. Bélanger, Ernestine Cadieux, Yvonne Charbonneau.

Les Dames Religieuses de Ste-Croix enseignent aussi la comptabilité agricole.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes sentiments de reconnaissance et mes saluts respectueux.

O.-E. DALAIRE.

II

Bourçons

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Le bourdon est un gros insecte de la famille des abeilles et, comme elles, il produit un miel parfois délicieux.

Trop généralement, les enfants nomment les bourçons *des taons*.

Ils ont un aiguillon, ce qui leur suscite des ennemis.

Il nous souvient que tout jeune, avec nos camarades, nous allions à l'assaut des *nids de taons* et, souvent, outre l'honneur de la victoire, nous goûtions le miel généreux de la récompense dans une sécurité qui ne pouvait être troublée que par le dernier des survivants.

Cela était très mal.

Nous ne savions pas que ces insectes rendent de bien grands services au cultivateur dans la fécondation des fleurs, principalement du grand trèfle rouge, dans les pistils duquel les abeilles ne réussissent pas toujours à pousser assez profondément la poussière fécondante du pollen.

La Providence a voulu que les bourdons fussent en état de se défendre, parce qu'ils sont très utiles.

O.-E. DALAIRE.

III

La Comptabilité Agricole

Monsieur le Rédacteur de *L'Enseignement Primaire*,

Avec votre bienveillante permission, je me propose de continuer à publier, dans votre revue, des explications sur la Comptabilité agricole, que j'ai préparée, non seulement pour le cultivateur, mais aussi pour les écoles primaires.

COMMENT L'ENSEIGNER ?

Il est d'abord entendu que la Tenue des Livres s'enseigne dans toutes les écoles d'après des principes établis depuis longtemps.

Un élève qui, par exemple, aurait appris et compris la *Méthode de Tenue des Livres* de M. Ahern, avec application des principes de comptabilité qui la précèdent, comprendra par un simple examen celle qui est destinée à la classe agricole. Donc, commençons par enseigner la Tenue des Livres comme cela s'enseigne ordinairement ; ensuite, montrons qu'il existe une comptabilité spéciale pour le cultivateur, bien facile à comprendre et nécessaire à tout agriculteur qui veut se rendre compte des diverses opérations exécutées dans l'exploitation d'une ferme.

La première chose à faire, c'est *l'inventaire*.

(*A suivre*)

O.-E. DALAIRE.

Petite causerie sur la colonisation

L'INSTITUTEUR.— Mes enfants, il y a déjà quelques semaines que nous n'avons pas voyagé sur la jolie carte de notre province. Dès le commencement de cette nouvelle année scolaire, je me fais un devoir d'attirer de nouveau votre attention sur la nécessité, pour les jeunes Canadiens français, d'étudier la géographie de leur grande et belle province.

Voyons si vous avez bonne mémoire : Ignace, vous rappelez-vous les noms des principales régions ouvertes à la colonisation dans la province de Québec ?

IGNACE.— (*Il va à la carte, muni d'une baguette*).

Voici, monsieur, les grands centres de colonisation, les régions où le mouvement colonisateur se porte de préférence :

1° Région du Lac Saint-Jean et du Saguenay ; 2° Région de l'Outaouais et du Témiscamingue ; 3° Région du Saint-Maurice ; 4° Les Cantons de l'Est ; 5° La région de la Chaudière ; 6° Le bas du fleuve Saint-Laurent (côte sud) ; 7° La vallée de la Métapédia ; 8° La Gaspésie.

L'INSTITUTEUR.— Très bien ! Pour terminer cet entretien, écoutez attentivement la lecture de la page suivante, empruntée au *Guide du Colon*, que vient de faire publier le ministre des Terres publiques de notre province :

“ La province de Québec est, avant tout, un pays agricole, un pays de colonisation, et la nature, on peut le dire, s'est complue à lui prodiguer ses faveurs, car elle est partout grandiose : forêts, montagnes, lacs, rivières, chutes magnifiques, forces hydrauliques, îles, riches pâturages, animaux sauvages en grande variété, etc.

“ Le sol de notre pays, et particulièrement celui des grands centres de colonisation qu'il nous reste à ouvrir et à peupler, est de qualité supérieure et éminemment propre à toute espèce de culture.

“ Nos forêts, qui s'étendent à perte de vue dans toutes les directions, et qui renferment des essences très précieuses, sont depuis nombre d'années l'objet d'une constante et active exploitation. Presque partout où il se portera, le colon est lui-même assuré de trouver sur son lot une quantité suffisante de bois de charpente et de menuiserie pour les besoins de la ferme.

“ Nos rivières et nos lacs voient accourir, de leur côté, de tous les points de l'Amérique, des centaines de sportmen qui trouvent à la fois plaisir et santé à pêcher le saumon, la “ouananiche”, la truite, le brochet, etc.

“ Quant à nos ressources minérales, leur exploitation, laissée longtemps en suspens par suite de l'absence de capitaux suffisants et de renseignements assez précis, ne saurait tarder à devenir un autre facteur important de notre richesse nationale. Aujourd'hui, en effet, qu'on en apprécie mieux la valeur, un réveil s'est produit de ce côté et chaque jour, pour ainsi dire, voit surgir de nouveaux syndicats s'organisant pour fouiller les entrailles du sol et en extraire des substances minérales de premier ordre.

“ Pour compléter cet aperçu à vol d'oiseau, ajoutons que de nombreuses voies ferrées desservent déjà des régions fort importantes au point de vue de la colonisation et de l'exploitation des mines et des bois.”

De l'enseignement de l'anglais

L'enseignement de l'anglais peut être envisagé au point de vue : 1° des élèves de langue anglaise ; 2° des élèves non anglais.

Le programme suivi dans l'enseignement de la langue dans la très grande majorité des écoles anglaises, jusqu'à il y a une trentaine d'années, était :

1° Les lettres.

2° La lecture d'après l'ancienne méthode.

3° L'orthographe, au moyen d'un livre appelé *speller*, qui n'était autre chose qu'un petit dictionnaire, reproduisant les principaux mots de la langue, classifiés d'après le nombre de syllabes qu'ils contenaient ; les mots d'une syllabe, avec leurs significations, formaient le premier chapitre, ceux de deux syllabes, le deuxième chapitre, et ainsi de suite ; l'élève était tenu d'apprendre, chaque jour, la définition et l'épellation d'une douzaine de ces mots : douze mots par jour, pendant deux cents jours, cela fait bien deux mille quatre cents mots par an. Le *speller* maîtrisé était remplacé par un dictionnaire ordinaire ; le plus usité était le *Walker's Pronouncing Dictionary*, complètement démodé aujourd'hui.

4° La grammaire. Deux grammaires se disputaient la suprématie, s'il est permis de dire que des grammaires se disputent : celle de Lennie et celle de Murray ; cette dernière jouissait d'une vénération, d'une autorité à peu près égale à celle de Lhomond dans les écoles françaises ; ces grammaires, plus complètes que Lhomond, quoique faites sur le même plan que cet ouvrage, se ressemblaient beaucoup ; on débutait par les définitions : ce qu'est la grammaire, ses divisions, les parties du discours, les règles de la syntaxe, etc. En rapport avec la grammaire il y avait des exercices grammaticaux ; ces exercices étaient presque toujours des phrases à corriger, et ces grammairiens, irrévérencieux, ne se faisaient pas scrupule de puiser, à cette fin, des phrases dans les ouvrages des grands auteurs, Shakespeare, Milton, etc. En rapport avec la grammaire il y avait aussi l'analyse grammaticale et l'analyse logique : l'analyse grammaticale, appelée *parsing*, permettait au titulaire d'une école de perdre un temps précieux sans que sa conscience en fût troublée ; les heures passées à donner une connaissance du *parsing* n'étaient pas utilisées d'une manière profitable, mais enfin elles n'étaient pas des heures d'oisiveté, et les élèves devenaient plus ou moins habiles à fendre des cheveux, genre de travail qui, s'il n'est pas d'une grande valeur pratique, a au moins le mérite d'être intéressant. Nous savons parfaitement que ce que nous venons de dire sur le cher *parsing* ne nous attirera pas l'admiration absolue d'un certain nombre de nos lecteurs et de nos lectrices ; le respect que nous devons à ceux et à celles qui diffèrent avec nous sur ce point exige un mot à l'appui de notre thèse : la première preuve du peu d'utilité du *parsing* est qu'on peut écrire une dictée anglaise d'une manière irréprochable sans même soupçonner l'existence de cet exercice intéressant ; la deuxième, c'est qu'on trouve un grand nombre d'enfants qui analysent très correctement

des phrases difficiles et qui, cependant, dans la conversation, ne manquent jamais une occasion de montrer le profond mépris qu'ils gardent pour les règles de Messieurs Lennie et Murray. Nous tenons à faire remarquer que nous ne prétendons nullement que cet exercice soit *absolument* inutile pour tout le monde : les élèves avancés doivent en faire en quantité suffisante et de qualité supérieure ; quant aux élèves moins avancés, ils ne doivent en voir que ce qui peut leur être de quelque utilité et qui ne soit pas au-dessus de leur portée.

Quant à l'analyse logique, sujet qui, enseigné d'une manière rationnelle, peut rendre de grands services aux élèves de tous les degrés, on faisait connaître aux élèves finissants qu'outre l'analyse grammaticale il y avait une autre analyse appelée logique, qui n'était pas d'une grande utilité au commun des mortels, mais dont il était bienséant de connaître le nom.

AUX ÉLÈVES DE LA CLASSE LA PLUS AVANCÉE

5° La rhétorique : on faisait apprendre les préceptes littéraires ; les titulaires de quelques écoles exigeaient des compositions *littéraires*, en nombre très limité ; les autres, fermement convaincus que l'on naît écrivain, se seraient fait un scrupule d'enseigner une chose que tout enfant bien élevé doit savoir sans l'avoir appris.

Dans le prochain numéro, nous indiquerons ce qui se fait généralement aujourd'hui.

J. AHERN.

DOCUMENTS OFFICIELS

Département de l'Instruction publique

Québec, 1er juin 1903. (1)

Monsieur C.-J. MAGNAN,
L'Enseignement Primaire,
 Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer, en vous priant de vouloir bien les insérer dans votre prochain numéro de *L'Enseignement Primaire*, certains amendements adoptés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa session du 13 mai 1903, et ratifiés par un arrêté ministériel du 27 du même mois.

(1) La dernière livraison de *L'Enseignement Primaire* a été distribuée le 1er juin dernier.—*Note du directeur.*

**Amendements aux règlements du comité catholique du Conseil de
l'Instruction publique**

(ARRÊTÉ EN CONSEIL DU 27 MAI 1903)

Art. 6. Que l'article 6 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit amendé en en retranchant les mots : " être âgé de 25 ans au moins et. "

Art. 27. Que l'article 27 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit amendé en y ajoutant le mot : " Maniwaki. "

Art. 142a. Que les mots qui suivent forment l'article 142a des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique : " Chaque fois que l'allocation d'une municipalité scolaire, sur le fonds des écoles publiques, aura été retenue, le surintendant pourra remettre à qui de droit cette allocation, quand les causes pour lesquelles elle aura été retenue auront cessé d'exister, en faisant une déduction de 15% par année ou partie d'année. "

Je vous prie de vouloir bien appeler l'attention des commissaires et syndics d'écoles sur ce dernier amendement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J.-N. MILLER,

Secrétaire suppléant,

Pour le Surintendant. (1)

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

ELEMENTS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE (2)

PREMIÈRE PARTIE

Dieu, les anges et les hommes

Leçon Ire — Dieu est tout-puissant

C'est Dieu qui a fait le soleil, la lune et les étoiles ; c'est Dieu qui a fait la terre ; c'est Dieu qui a fait les fleurs ; c'est Dieu qui a fait les arbres ; c'est Dieu qui a fait les oiseaux ; Il leur a donné leur plumage, Il leur a appris à chanter.

Dieu a fait le bœuf, le cheval et tous les animaux ; Dieu a fait les anges ; c'est Dieu qui a tout fait ; Dieu est tout-puissant.

Leçon Iie — Dieu est infiniment beau

Dans le jardin il y a des lis ; dans le jardin il y a des roses ; dans le jardin il y a des marguerites.

(1) Dans la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous publierons les amendements qui ont été faits à la loi de l'Instruction publique, à la dernière session de la Législature. — *Note du directeur.*

(2) Reproduit des *Éléments de la doctrine chrétienne, à l'usage des petits enfants.* — Par l'abbé H. Convert. A Abbeville, chez Paillart.

Les lis sont blancs, les roses sont rouges, les marguerites sont blanches, rouges et bleues.

Les lis sont beaux, mais Dieu est bien plus beau.

Les roses sont belles, mais Dieu est encore plus beau.

Les lis, les roses, les marguerites sont de belles fleurs, mais Dieu est plus beau que toutes les fleurs.

J'aime beaucoup les fleurs, mais j'aime Dieu plus que les fleurs, et je désire bien le voir.

Le soleil est brillant, la lune est pâle, les étoiles sont étincelantes.

Le soleil est beau, mais Dieu est infiniment plus beau.

La lune est belle, mais Dieu est infiniment plus beau.

Les étoiles sont belles, mais Dieu est infiniment plus beau.

Le soleil, la lune et les étoiles sont de beaux astres, mais Dieu est plus beau que tous les astres.

J'aime beaucoup la lumière du soleil, j'aime à regarder la lune et les étoiles ; mais j'aime Dieu plus que le soleil, la lune et les étoiles, et je désire ardemment le voir.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

GRAMMAIRE PRATIQUE (1)

XXXV. L'Adverbe. (suite). — Nous allons nous occuper, d'abord, d'une famille d'adverbes très nombreuse et très intéressante : celle des adverbes de manière.

La plupart de ces adverbes sont formés avec des adjectifs. Vous allez le reconnaître vous-mêmes :

Le papillon voltige *légèrement*, c'est-à-dire d'une manière *légère*.

La lune éclairait *faiblement*, c'est-à-dire d'une manière *faible*.

Mon petit frère dort *tranquillement*, c'est-à-dire d'une manière *tranquille*.

Vous voyez que ces adverbes ont été formés en ajoutant à l'adjectif la syllabe *ment*, qui signifie, en effet : *d'une manière*. Cette syllabe seule ne nous apprendrait rien ; il faut spécifier quelle est la manière, et c'est ce que fait l'adjectif auquel la syllabe *ment* est jointe.

Lentement signifie : d'une manière lente ;

Vivement signifie : d'une manière vive ;

Doucement signifie : d'une manière douce ;

Fortement signifie : d'une manière forte.

Désormais, vous saurez très bien trouver seuls la formation des adverbes composés avec les adjectifs : *juste, brave, triste, solide, passable, sage*, et de tous les adjectifs dont vous comprenez le sens.

Quelquefois on ne prend pas la peine d'ajouter la syllabe *ment*, et on se sert de l'adjectif seul comme on se servirait de l'adverbe. Ainsi, on dit :

Frapper fort — pour frapper fortement.

Raisonner juste — pour raisonner justement, avec justesse.

Tenir ferme — pour tenir fermement, avec fermeté.

Les mots : *fort, juste, ferme*, sont adjectifs ; mais ils sont employés ici comme adverbes, puisqu'ils caractérisent le verbe en indiquant de quelle manière l'action est faite. (*A suivre*).

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de 1902-1903.

Devoirs d'invention

I. Ajouter un nom d'oiseau :

La fauvette est un oiseau chanteur comme (le rossignol).— La poule est un oiseau de basse-cour comme (le dindon).— Le canard est un oiseau nageur comme (le cygne).— L'hirondelle est un oiseau voyageur comme (le canard sauvage).— L'aigle est un oiseau de proie comme (le vautour).— Le hibou est un oiseau de proie comme (la chouette).

II. Quels noms abstraits correspondent à ces noms concrets : guerrier, — joueur, — empereur, — roi, — brigand, — rival, — artiste, — médecin, — juge, — commandant, — avare, — économe, — supérieur, — enfant, — frère, — philosophe, — pape.

Corrigé : Guerre, — jeu, — empire, — royaume, — brigandage, — rivalité, — art, — médecine, — justice, — commandement, — avarice, — économie, — supériorité, — enfance, — fraternité, — philosophie, — papauté.

Elocution et Grammaire

DICTÉES

I

LES OISEAUX

Le merle siffle ; l'alouette niche dans les blés ; le rouge-gorge reste près de la ferme, l'hiver il frappe au carreau avec son bec ; l'hirondelle annonce le printemps, elle maçonne son nid sous les toits, elle nous quitte à l'automne, elle passe l'hiver dans les pays plus chauds et retrouve sa demeure au retour.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.— Citez un autre animal qui siffle... (*le serpent*) ; — Dire le nom du bruit que l'on fait en sifflant ? (*Sifflement*).— *Nicher*, c'est faire son nid ; — une *niche* ? — Pourquoi le nom de *rouge-gorge* ? Qu'est-ce qu'une *ferme* ? — Trouver des mots formés avec *bec* *pays*. — Que savez-vous de l'hirondelle ? Est-ce le seul oiseau qui habite sous nos toits ?

II

LE CHEVREUIL

Le chevreuil a plus de grâce, plus de vivacité et même plus de courage que le cerf ; il est plus *gai*, plus *léste*, plus *éveillé* ; sa forme est plus *arrondie*, plus *élégante*, et sa figure plus *agréable* ; ses yeux surtout sont plus *beaux*, plus *brillants*, et paraissent *animés* d'un sentiment plus *vif* ; ses membres sont plus *souples*, ses mouvements plus *prestes*, et il bondit sans effort, avec autant de force que de légèreté.

EXPLICATIONS.— *Chevreuil*, espèce de *cerf* ; féminin *chevrete*. — *Grâce* : agrément. Les trois grâces étaient des divinités païennes personnifiant la beauté. Le féminin de l'adjectif *gras* est *grasse*. — *Cerf* : quadrupède ruminant, à cornes ramifiées appelées *bois*. — On prononce *sèr* ; homonyme *serf* (*serve*). — *Léste* : vif, décidé, agile : — *lest*, charge lourde pour les navires ou les ballons. — *Vif*, féminin *vive*. — *Souple*, *preste* ; substantifs *souplesse*, *prestesse*.

III

NOTRE PÈRE

En nous apprenant à dire à Dieu Notre Père, Jésus-Christ nous montre que nous devons tous aimer Dieu comme un père et avoir en lui une confiance *absolue*, car il est le *meilleur* des pères.

EXERCICES.— I. *absolue* : pourquoi le féminin ; *meilleur* : pourquoi le masculin.— II. Trouver les verbes dans la dictée.

COURS MOYEN

Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LE VENT

Les vents poussent, rassemblent les nuages ; ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes ; ils troublent les mouvements de la mer, ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courants, soulèvent les flots, excitent les tempêtes ; la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables, qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.— *Vent* a formé *venter* (faire du vent) ; ne pas le confondre avec le *van* (instrument qui sert à agiter le grain pour le nettoyer) et qui a formé les mots : *vanner*, *vanneur* (celui qui vanne).— *Déterminent* : provoquent les orages.— *Courants* : les eaux de la mer qui suivent en certains endroits une direction déterminée.— *En mugissant* : en produisant un bruit sourd et prolongé ; la vache mugit.

EXERCICE.— Qu'appelle-t-on : Un perdreau ? un levraut ? un souriceau ? un pigeonneau ? un dindonneau ? un chevreau ? un arbrisseau ? un cordeau ? un jambonneau ? un cerceau ? un caveau ? un lionceau ? un ormeau ?

EXEMPLES : *Le perdreau est le petit de la perdrix. Un levraut est un petit lièvre...*

II

LA CAMPAGNE EN ÉTÉ

Voici maintenant que la campagne *se pare* de toutes ses richesses et de toutes ses couleurs. Les champs de blé commencent à jaunir, le foin est *mûr* et tombe déjà sous la *faulx*, dont la longue lame en forme de *croissant* rase partout le sol ; les *haricots*, les petits pois se gonflent sous les chaudes ondées que suit de près l'embrasement du soleil *donnant* dans toute sa force ; les fruits des vergers *revêtent* leur enveloppe de velours ; partout, avec les *nuances* les plus variées, les jeunes moissons se répandent dans les champs ; des senteurs âcres et douces, pénétrantes et suaves, s'élèvent de toutes parts ; on dirait un concert d'une *harmonie* tantôt silencieuse, tantôt éclatante, qui monte vers le ciel réjoui.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *se pare* : donnez un équivalent : *s'orne*.— *mûr* : donnez les homonymes : *mur*, construction en pierre ou en brique ; *mûre*, fruit du mûrier.— *faulx* : mots de la même famille : *faucher*, *faucheur*, *faucille*.— *croissant* : figure que présente la nouvelle lune lorsqu'elle commence à paraître, et qui va en grandissant, en *croissant*, jusqu'à la pleine lune.— *haricots* : graine appelée vulgairement *fève* au Canada et dans quelques parties de la France.— *donnant* : un équivalent : *agissant*.— *revêtent* : donnez le futur simple : je *revêtirai*, etc.— *nuances* : degrés d'intensité d'une couleur du plus clair au plus foncé.— *harmonie* : ensemble de sons agréables à l'oreille, par figure, ensemble de teintes agréables à la vue.

Donnez l'infinif présent de tous les *verbes* de la dictée.

Rédaction

CE QUE J'AI VU DE MA FENÊTRE

J'étais à la fenêtre, lorsque je vis Sylvain, mon camarade qui revenait de l'école, se diriger vers la boutique du pâtissier d'en face. Sans doute, il avait l'intention de se régaler d'un bon gâteau pour son goûter.

Mais voici qu'une pauvre vieille femme s'approche, lui tend la main, implorant une aumône. Sylvain la regarde, hésite un instant, puis il tire de sa poche une pièce de deux sous et la remet à la vieille mendicante en la saluant poliment. Puis il s'en va chez lui tout droit.

Je cours conter à maman ce que j'avais vu. Elle me dit : C'est là une véritable bonne action de la part de ton camarade. Sylvain a un excellent cœur, et il a fait vraiment la charité puisqu'il a eu la générosité de se priver lui-même de son goûter pour soulager cette pauvre femme.

QUESTIONNAIRE.— Qu'avez-vous aperçu de votre fenêtre? — Où allait Sylvain? — Qui s'approcha de lui? — Que fit-il? — Eut-il raison? — Auriez-vous agi comme lui? — Que vous dit votre maman?

CANEVAS.— Sylvain se dirige vers la boutique du pâtissier.— Il rencontre une pauvre mendicante.— Ce qu'il fait.— Ce que dit la mère.

Récitation

LE SANCTUS A LA MAISON.

(Tableau de Charles Huot)

Par la fenêtre ouverte on voit la floraison,
 C'est l'heure de la messe. Au loin un clocher brille.
 Tout le monde est parti ; seule une jeune fille
 Vaque aux soins du ménage en la pauvre maison.
 Une croix noire pend sur la blanche cloison.
 Dans son corset pourpre l'enfant est bien gentille.
 L'eau bout, la vapeur monte. Un chat luisant se grille
 Au poêle d'où s'échappe un reflet de tison.
 Mais voici que l'airain tinte dans le ciel rose...
 Sanctus ! Sanctus ! Sanctus !... La jeune fille pose
 Le chou vert sur un banc, au clou le gobelet...
 Sanctus ! Sanctus !... Avant que la cloche se taise,
 Elle tombe à genoux et, les bras sur sa chaise,
 Elle incline la tête et dit son chapelet.

PAMPHILE LEMAY

COURS SUPÉRIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

FRAGMENT D'UN DISCOURS PRONONCÉ À L'INAUGURATION DU MONUMENT BOURGET

Nos évêques ont su conserver et développer l'organisation paroissiale, qui nous a *fortifiés* en nous tenant *unis* ; ils ont fait à l'*épiscopat*, dans cette province, une position enviable ; quelques *chartes* spéciales et une loi générale donnent aux évêchés l'*existence civile* ; les mêmes avantages sont accordés aux congrégations religieuses, qui sont pour l'Église des aides indispensables, comme aussi aux hospices consacrés à la charité, et aux maisons d'éducation où, grâce à la liberté de l'enseignement, on cultive l'*esprit religieux* et l'*âme française*.

Parmi ces *prélats* qui ont servi l'Église du Canada, *figure* au premier rang celui dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. Nul mieux que lui n'a su tirer *parti* de nos libertés religieuses et politiques. Homme de prière, *toujours*, homme de lutte, quand il le fallait, il dédaignait le repos et s'occupait jour et nuit des intérêts de son *diocèse* ; son bon jugement découvrait les besoins de l'avenir aussi sûrement que ceux du présent ; et, avec sa foi vive et son ardente charité, il ne s'arrêtait pas à douter du succès. La force de ses convictions, la fermeté de son caractère lui *interdisaient* de *transiger* avec son devoir.

HON. L.-O. TAILLON.

(24 juin 1903).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*fortifiés* : justifiez le pluriel : accord avec *nous* compl. dir. qui précède.—*unis* : même question : compl. attributif de *nous* ; *tenant* signifie *faisant rester* ou *être* d'une manière constante.—*épiscopat* : les mots ayant le suffixe *at* indiquent un état, une profession, la qualité : *notariat*, *professorat*, *épiscopat*, état d'être notaire, professeur, évêque. Ces sortes de mots indiquent l'*état* et aussi le *temps pendant lequel on exerce les fonctions*.—*chartes* : titres concédant certaines libertés, accordant certains privilèges.—*existence civile* : privilège par lequel une société, une corporation acquiert les droits civils comme si elle était un citoyen.—*l'esprit religieux et l'âme française* : remplacez par des équivalents : les *sentiments religieux et patriotiques* ou l'*amour de la religion et de la patrie*.—*prélats* : titre qu'on donne aux évêques et autres ecclésiastiques revêtus d'une haute dignité.—*figure* : le sujet de ce verbe : *celui*.—*celui* : de qui parle-t-on ici ? de Mgr Bourget, évêque de Montréal de 1840 à 1878.—*parti* : avec le verbe *tirer* ce mot a le sens de *profit*.—*toujours* : à quoi se rapporte cet adverbe ? au complément attributif *homme de prière*, lequel se rapporte au sujet *il* qui suit un peu plus loin.—*diocèse* : partie d'un pays sous la juridiction d'un évêque.—*interdisaient* : pourquoi au pluriel ? deux sujets *la force, la fermeté*.—*transiger* : sacrifier son devoir à ses intérêts.

Relever tous les *noms* et indiquer leur fonction dans la phrase où ils se trouvent.

ANALYSE :

Parmi ces *prélats* qui ont servi l'Église du Canada, *figure* au premier rang celui dont nous honorons aujourd'hui la mémoire.

a. Principale : *Celui figure au premier rang parmi ces prélats.*

b. Complétive déterminative de *celui* : *dont nous honorons aujourd'hui la mémoire.*

c. Complétive déterminative de *ces prélats* : *qui ont servi l'Eglise du Canada*.
L'ordre logique pourrait être établi ainsi :
CELUI dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, FIGURE au premier rang parmi
ces prélats qui ont servi l'Eglise du Canada.
Après ce travail, l'analyse grammaticale est bien préparée et n'offre plus de difficulté.

II

LE LEVER DU SOLEIL

Vous venez de voir *lever* le soleil. Quel *spectacle* ! quelle *magnificence* ! quel *éclat* !
Cet astre lumineux ouvre sa carrière comme un *superbe géant*. Ne croirait-on pas
assister à une nouvelle création ? Tout renaît, tout s'embellit à ses premiers rayons.
Le ciel étincelle de feux : les montagnes se dorent ; les forêts reverdissent ; les champs
se raniment ; les fleurs ouvrent leurs calices vermeils et odoriférants. Toutes les gouttes
de rosée sur l'herbe forment autant de diamants. Les oiseaux font retentir les airs de
chants mélodieux. Que la nature alors présente un spectacle ravissant ! N'annonce-
t-elle pas la gloire et la majesté du souverain maître qui l'a formée ? N'invite-t-elle
pas toutes les créatures à louer leur auteur ? Quelle honte pour l'homme, s'il restait
muet et insensible à la vue de tant de merveilles !

ANNOTATIONS.— *Lever* : L'e suivi de r est un e fermé ; on le rencontre dans l'infinitif des verbes de la 1^{re} conjugaison et dans la finale de quelques noms : *plancher, rocher, templier*, etc. Il est à remarquer que r finale, quoique nulle, fait cependant liaison dans les infinitifs et les adjectifs suivis d'une voyelle : *Sauter à la corde, un léger accroc*, etc.— *Quel spectacle* ! Le mot *spectacle*, comme les mots *magnificence* et *éclat*, forme ici une exclamation : ils expriment, en effet, un sentiment très vif de l'âme, sentiment qui ne peut être contenu et s'échappe par ces trois cris successifs.— *Superbe géant* : Le soleil est géant par l'énormité de son volume et de ses dimensions. Le mot *superbe* qui le qualifie a ici le sens de magnifique, somptueux, tandis que, placé après le nom, cet adjectif a le sens de arrogant, orgueilleux : caractère superbe ; manières superbes, etc.— La phrase suivante renferme une interrogation, figure de rhétorique par laquelle on avance une chose sous forme de question : elle est suivie d'un point d'interrogation qui se place après toute question *réelle* ou *figurée*.

Récitation

LES OISEAUX

Orchestre du Très-Haut, bardes de ses louanges,
Ils chantent à l'éché des notes de bonheur ;
Ils parcourent les airs avec des ailes d'anges
Echappés tout joyeux des jardins du Seigneur.
Tant que durent les fleurs, tant que l'épi qu'on coupe
Laisse tomber un grain sur les sillons jaunés,
Tant que le rude hiver n'a pas gelé la coupe
Où leurs pieds vont poser comme au bord de leurs nids.
Ils remplissent le ciel de verdure et de joie.
La jeune fille embaume et verdit leur prison,
L'enfant passe la main sur leur duvet de soie,
Le vieillard les nourrit au seuil de sa maison.

LAMARTINE

EXPLICATIONS.— 1^{re} *stance* : les oiseaux sont comme des musiciens qui forment un *orchestre*, c'est-à-dire réunissent leurs instruments pour jouer un air.— Les *bardes* étaient des hommes qui chantaient, en s'accompagnant de la harpe, les exploits des héros ou les louanges de la Divinité.

2^e *stance* : les oiseaux chantent l'été, et à l'automne, tant que l'hiver n'a pas gelé *la coupe*, c'est-à-dire le vase au bord duquel ils se penchent pour boire.

3^e *stance* : au seuil de sa maison, c'est-à-dire sur le pas de sa porte.

Rédaction

MGR BOURGET

L'évêque — l'apôtre — le patriote.

Développer ces trois points.

Enseignement agricole

Exercices spéciaux pour les écoles rurales

DICTÉES

I

LA POULE

La poule est un oiseau domestique. Elle a les pattes courtes et fortes, pourvues de quatre doigts. Trois de ces doigts sont tournés en avant, le quatrième en arrière. Au bout de ces pattes, elle a des ongles avec lesquels elle gratte la terre pour chercher sa nourriture. La poule a sur la tête une crête rouge moins grande que celle du coq. Les ailes de la poule sont courtes. La couleur de ses plumes est très variée.

QUESTIONS.— Comment appelle-t-on les petits de la poule ? *Poussins*.— Le lieu où se retirent les poules pendant la nuit ? *Poulailler, juchoir*.— Quel est l'animal qui cherche à prendre les poules pour les dévorer ? *Le renard*.— Comment sont terminées les pattes de la poule ? Utilité de ces ongles ? Genre du mot *ongles* ?— Homonyme de *patte* ?— De quoi est surmontée la tête d'une poule ? et celle du coq.

GRAMMAIRE.— Chercher les mots *ces, ses* et en justifier l'emploi.— Relevez les adjectifs déterminatifs et les divers pronoms de la dictée.— Conjuguez au présent : *apercevoir les défauts de son prochain, recevoir une récompense, rendre le bien pour le mal, défendre sa patrie*.

II

LA POMME DE TERRE

Après le froment, il n'y a pas de plante plus importante. Elle croît dans presque tous les terrains ; le sol des plaines et celui des montagnes lui conviennent également ; elle ne redoute ni la pluie, ni la sécheresse. Avant l'introduction de ce tubercule en Europe, la famine venait de temps en temps porter la désolation dans quelques anciennes contrées ; maintenant il y a des années où la misère est grande, mais jamais les aliments de première nécessité ne manquent entièrement. La pomme de terre peut remplacer le pain ; cuite sous la cendre, c'est un manger agréable ; un peu de beurre en fait un aliment délicieux. Le riche et le pauvre mangent ce tubercule avec un plaisir égal ; l'un pour se délasser d'une nourriture trop succulente, l'autre pour se consoler des mets recherchés qui lui manquent et dont il sait se passer.

Récitation

CONSEIL DES CHAMPS

Jouez sous le chêne robuste,
Et vous grandirez comme lui :
Et vous-mêmes, d'un *jeune arbuste*,
Quelque jour vous serez l'appui.

Imitez les *grands bras* du chêne
Qui lutte avec le vent du nord ;
Endurcissez-vous à la peine,
C'est en luttant qu'on devient fort.

Loin de vous une enfance molle !
Du laboureur, du bûcheron,
Suivez, enfant, la *rude école* :
L'homme fort peut seul être bon.

Pour faire ainsi vos jours utiles
Et doux à ceux que vous aimez,
Profitez des leçons fertiles
Dont les champs sont partout semés.

Partout la nature sereine
Offre l'aide avec le conseil :
Semez, enfant, la *bonne graine*,
Et Dieu donnera le soleil.

V. DE LAPRADE.

EXPLICATIONS.— *D'un jeune arbuste* ; d'un enfant, faible comme un arbuste.— *Les grands bras* : les grosses branches.— *Rude école* : parce qu'on y apprend à travailler, à peiner.— *Dont les champs sont partout semés* : expliquer ce vers.— *Sereine* : tranquille et forte.— Que faut-il entendre par *bonne graine*?— *Et Dieu donnera* : c'est le proverbe : aide-toi, le Ciel t'aidera.

Composition

JE RESTE CULTIVATEUR

Un jeune homme a le projet de louer une ferme. Il écrit à son oncle, qui est cultivateur, pour lui demander ses conseils ; il lui donne des détails sur cette ferme et il termine en priant son oncle de vouloir bien visiter la ferme avec lui.

Mon cher oncle,

C'en est fait. Vos conseils, sages et prudents, l'emportent sur mes idées d'ambition. Je renonce à mon projet d'aller vivre aux Etats-Unis. Une ferme est à louer dans les environs ; je l'ai visitée et je suis à peu près résolu de m'y installer, sauf avis contraire de votre part. Car je ne veux rien conclure sans vous avoir consulté. Je sais que vous m'aimez comme un père ; donnez-moi donc tous les conseils que vous jugerez convenables ; soyez sûr que je les accueillerai avec empressement et docilité.

La ferme en question est située sur un plateau dominant la vallée de la rivière Yamaska. Elle se compose d'un corps de logis principal, nouvellement construit, d'une écurie avec remise et fenil, de vastes étables et d'une porcherie. Le tout est bien aménagé ; le bétail me semble en bon état : il se compose de dix vaches, quatre bons chevaux, vingt moutons, plusieurs porcs. Ajoutez-y vingt-six poules et plusieurs pigeons.

La basse-cour compte, en outre, sept dindes et dindons, six oies et douze canards.

Il y a deux forts chevaux de trait ; mais je dois constater que le matériel d'exploitation laisse beaucoup à désirer, il est vieux, et je crois que j'aurai fort à faire pour le remplacer.

Quant aux terrains, ils sont excellents : friches, prairies, champs divers, occupent un espace de cent vingt arpents environ et sont bien situés. J'espère obtenir de superbes rendements, surtout en remplaçant le vieil outillage routinier par de nouvelles machines agricoles.

Enfin, mon oncle, je compte sur votre expérience et je vous attends impatiemment pour visiter la ferme.

Croyez à tous les sentiments les plus affectueux et les plus reconnaissants

De votre neveu,

PIERRE.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

CALCUL MENTAL

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

1. Comptez de 2 en 2 jusqu'à 100. Faites l'inverse de 100 à 2.
2. Deux fois 2 ? Deux fois 3 ? Deux fois 4 ? Ainsi de suite jusqu'à deux fois 25. Faites l'inverse : 2 fois 25 ? 2 fois 24 ? 2 fois 23 ? Ainsi de suite jusqu'à 2 fois 2 ?
3. Deux en 4 ? 2 en 6 ? 2 en 8 ? Ainsi de suite jusqu'à 2 en 50 ? Deux en 50 ? 2 en 48 ? 2 en 46 ? 2 en 44 ? Ainsi de suite jusqu'à 2 en 2 ?
4. Partant de 1, comptez par 2 jusqu'à 101. Partant de 101, faites l'inverse.
5. Deux en 2 ? en 3 ? en 4 ? en 5 ? Ainsi de suite jusqu'à 2 en 51 ?

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Un voyageur monte dans un train de chemin de fer à 8 heures du matin ; il en descend à 7 heures du soir. Quelle a été la durée de son voyage. Rép. 11 heures.

2. Un voyageur pourrait faire un voyage en 24 heures, en faisant 18 milles par jour ; mais il ne peut faire que 12 milles par jour. Combien de jours durera ce voyage ? Rép. 36 jours.

3. Deux ouvriers, ayant travaillé ensemble pendant 28 jours, ont reçu pour salaire \$84; l'un gagnait \$1.25 par jour. Combien l'autre gagnait-il? Rép. \$1.75.

FRACTIONS

Un mot au sujet de quelques-uns des problèmes qui ont été donnés, lors du dernier examen, aux candidats aux brevets d'instituteurs, ne sera pas hors de propos. Dans ce numéro nous allons passer en revue les problèmes donnés aux aspirants au brevet élémentaire.

1. De la somme de $3\frac{2}{5}$, $8\frac{2}{3}$, $5\frac{1}{6}$, retranchez $4\frac{5}{12}$.
2. Transformez $\frac{3}{16}$ en fraction décimale, divisez la fraction décimale trouvée par 3.75 et multipliez le quotient par .0008.
3. Quelle somme faut-il prêter, à 4%, pendant 2 ans, 4 mois et 27 jours, pour que l'intérêt soit de \$208.48?
4. Un métier tisserait une pièce de toile de 65 verges de long en 2 jours, en travaillant 6 heures par jour; un autre métier tisserait la pièce de toile en 3 jours en travaillant 5 heures par jour. Si on applique les 2 métiers à tisser la même pièce, en les faisant marcher 4 heures par jour, combien mettront-ils de temps pour tisser une longueur de 100 verges?
5. Une fermière entretient 24 poules qui lui coûtent chacune \$0.008 par jour et produisent en moyenne, chaque année, 3360 œufs; elle fait un bénéfice de 12%. Combien vend-elle ses œufs la douzaine?

Solutions et remarques :

1. Pour la solution de ce problème il faut d'abord trouver le plus petit *multiple commun* des dénominateurs 5, 3 et 6. Le plus petit multiple commun est 30. Au moyen de ce plus petit multiple commun on transforme les fractions en d'autres ayant 30 pour dénominateur. Nous avons maintenant : $\frac{3^{12}}{30} + \frac{8^{20}}{30} + \frac{5^5}{30} = 17\frac{7}{30}$. Pour soustraire $4\frac{5}{12}$ de $17\frac{7}{30}$ il faut transformer les fractions $\frac{5}{12}$ et $\frac{7}{30}$ en d'autres fractions ayant 60 pour dénominateur, 60 étant le plus petit multiple commun de 12 et 30. Les fractions transformées, nous avons :

$$17\frac{14}{60} - 4\frac{25}{60} = 12\frac{49}{60}. \text{ Rép.}$$

Le temps nécessaire pour résoudre ce problème de cette manière est de cinq minutes.

$$2. 3 \div 16 = .1875; .1875 \div 3.75 = .05; .05 \times .0008 = .000040 = .000004. \text{ Rép.}$$

Nous n'osons pas dire le nombre d'aspirantes qui n'ont pu résoudre ce problème, dont la solution n'exige pas un travail de cinq minutes.

3. Dans la solution des problèmes d'intérêt et d'escompte, il ne faut pas oublier que ce que certaines personnes se plaisent à appeler l'année commerciale n'existe pas au Canada. Ces personnes prétendent que l'année ne

comprend que 360 jours. L'année est de 365 jours. L'intérêt d'une somme donnée pour 1 jour n'est pas la trois cent soixantième partie de l'intérêt de la somme pour une année, mais la trois cent soixante-cinquième partie de l'intérêt pour une année.

Ainsi, dans le problème qui nous occupe, 4 mois = le tiers d'une année, mais 4 mois n'égalent pas 120 jours. 27 jours n'égalent pas les $\frac{27}{360}$ d'une année, mais les $\frac{27}{365}$ d'une année. Nous admettons qu'il est plus facile de calculer avec 360 jours qu'avec 365 jours; malheureusement, dans ce cas, comme dans bien d'autres d'ailleurs, ce qu'il y a de plus facile n'est pas ce qu'il y a de plus correct.

L'intérêt de \$1, à 4%, pendant 2 ans = 2 fois .04 = .08
 " " \$1, " " " 4 mois = $\frac{1}{3}$ de .04 = .013333
 " " \$1, " " " 27 jours = $\frac{27}{365}$ de .04 = .002958
 " " \$1, " " " 2 ans, 4 mois et 27 jours = .096291.

$\$208.48 \div .096291 = \2165.10 . Rép.

Temps nécessaire pour résoudre ce problème, à peu près 10 minutes.

4. Le premier métier tisse 65 verges en 2 fois 6 heures = 12 heures;

En 1 heure il tisse $\frac{65}{12}$ de verge.

Le second métier tisse 65 verges en 3 fois 5 heures = 15 heures;

En 1 heure il tisse $\frac{65}{15}$ de verge.

Les deux métiers en 1 heure tissent $\frac{65}{12} + \frac{65}{15} = \frac{117}{12}$ de verge.

Les deux métiers en 4 heures tissent $\frac{117}{12} \times 4 = \frac{117}{3} = 39$ verges.

Pour tisser 100 verges il faudra autant de jours de 4 heures qu'il y a de fois 39 en 100 = $2\frac{22}{39}$ jours. Rép.

A peu près 8 minutes pour résoudre ce problème.

5. $24 \times .008 \times 365 = \70.08 , ce que coûte la nourriture des 24 poules pendant une année du calendrier.

$\$70.08 \times 1.12 = \78.4896 , prix de vente de 3360 œufs, c'est-à-dire de 280 douzaines. $\$78.4896 \div 280 = \0.28 . Rép.

ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

28. Jean et Thomas ont ensemble \$28, et Jean a \$4 de plus que Thomas. Combien ont-ils chacun ?

Première solution : Soit x l'argent de Thomas, alors $x + \$4$, l'argent de Jean. Avec x , $x + \$4$ et 28 nous formons l'équation suivante :

$$(1) \quad x + x + \$4 = \$28;$$

$$(2) \quad 2x + \$4 = \$28;$$

$$(3) \quad 2x = \$28 - \$4 = 24$$

$$(4) \quad x = \frac{24}{2} = \$12, \text{ l'argent de Thomas.}$$

$$(5) \quad x + \$4 = \frac{24}{2} + \$4 = \$12 + \$4 = \$16, \text{ l'argent de Jean.}$$

Deuxième solution : Soit x l'argent de Jean, alors $x - \$4$, l'argent de Thomas. Avec x , $x - \$4$ et $\$28$ formons l'équation suivante :

$$x + x - \$4 = \$28 \quad (1);$$

Transposant *moins* $\$4$, ($-\4), nous avons : $2x = \$28 + \$4 = \$32$ (2);

$$x = \frac{32}{2} \$16, \text{ l'argent de Jean.}$$

$$x - 4 = \frac{32}{2} - \$4 = \$16 - 4 = \$12, \text{ l'argent de Thomas.}$$

Troisième solution : Dans cette solution nous emploierons deux lettres : x, y .

Soit x l'argent de Jean et y l'argent de Thomas. Avec $x, y, \$28$ et $\$4$ nous formons les deux équations suivantes :

$$x + y = \$28 \quad (1)$$

$$x - y = \$4 \quad (2);$$

Ici les valeurs des inconnues x et y doivent être les mêmes pour les deux équations. Cette condition de rigueur, qui découle naturellement de l'énoncé de tous les problèmes à plusieurs inconnues, se formule en disant que les équations *existent ensemble* ou bien qu'elles forment un *système* ou encore mieux qu'elles sont *simultanées*.

Il s'agit maintenant de résoudre les équations *simultanées* (1) et (2), c'est-à-dire de trouver les valeurs de x et de y qui conviennent à ces équations. Pour y parvenir, il existe plusieurs méthodes qui portent le nom de *méthodes d'élimination*, parce qu'elles ont toutes pour but d'*éliminer* une des inconnues, c'est-à-dire de se débarrasser provisoirement de l'une d'elles, pour n'avoir à traiter d'abord qu'une équation à une seule inconnue.

1ère MÉTHODE.— *Élimination par réduction.*— Pour opérer l'élimination par cette méthode il faut qu'une des inconnues, au moins, ait le même coefficient dans les deux équations ; il suffit alors, pour éliminer cette inconnue, d'ajouter ou de retrancher ces équations *membre à membre*, selon que les termes qui contiennent cette inconnue ont des signes contraires ou le même signe.

Dans le cas qui nous occupe, les *deux* inconnues ont le même coefficient dans les deux équations. Nous pouvons donc éliminer y en ajoutant les deux équations *membre à membre*, et x en retranchant les deux équations *membre à membre*.

Si nous ajoutons, nous aurons l'équation suivante :

$$2x = \$32 \quad (3)$$

$$\text{d'où } x = \frac{32}{2} = \$16 \quad (4), \text{ l'argent de Jean.}$$

Substituant $\$16$, la valeur de x à x dans (1) ou (2), nous aurons les deux nouvelles équations suivantes :

$$\$16 + y = \$28 \quad (1)$$

$$\$16 - y = \$4 \quad (2);$$

Ces deux dernières équations sont à une inconnue et la valeur de y , $\$12$, se déduit très facilement.

Comme nous venons de le dire, nous pourrions éliminer x en retranchant (2) de (1), ce qui nous donnerait l'équation : $2y = \$24$, d'où $y = \frac{24}{2} = \$12$; substituant $\$12$, la valeur de y , à y dans (1) ou (2), nous aurions les deux nouvelles équations suivantes :

$$x + \$12 = \$28, \text{ d'où } x = \$16$$

$$x - \$12 = \$4, \text{ d'où } x = \$16.$$

Dans le prochain numéro nous traiterons de l'élimination par substitution et de l'élimination par comparaison, et, par ces méthodes, nous opérerons la solution du problème que nous venons de résoudre par réduction ; puis nous généraliserons le problème.

Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.— En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire à chaque problème, la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

SEGMENT.— Le *segment* est la partie de la surface du cercle comprise entre un arc et sa corde.

SURFACE DU SEGMENT.— La surface du segment est égale à la surface du *secteur*, moins la surface du *triangle* compris entre la *corde* qui sous-tend le segment et les *rayons* du secteur.

114. Quelle est la surface d'un segment de 36° , dans un cercle de 9 pieds de rayon, et sous-tendu par une corde de 5.562 pieds ?

115. Dans un segment, on a mesuré ce qui suit : 1° la corde du segment, 16 pieds ; 2° la corde de la moitié de l'arc, 10 pieds ; 3° le rayon, $8\frac{1}{3}$ pieds. On demande la surface du segment.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION

1. Quelle est la surface d'un terrain carré dont le côté a 150 verges ? Réponse en en acres, vergées, perches, etc.

2. La surface d'un terrain carré est de 1 acre, 1 vergée, 38 perches, 25 verges, 4 pieds, 72 pouces ; quelle en est le côté ? Réponse en verges.

3. Combien faudra-t-il payer pour peindre le plancher d'une chambre rectangulaire de 18 pieds sur 15 pieds à raison de 20 cts la verge carrée ?

4. Un terrain rectangulaire, qui vaut 8 cts le pied carré, a été vendu pour \$424 ; quelle est la longueur de ce terrain si la largeur est de 50 pieds ?

Solutions :

114. $9 \times 2 = 18$ le diamètre ; $18^2 = 324$; $324 \times .7854 = 254.4696$, surface du cercle ; $(254.4696 \times 36) \div 360 = 25.44696$, surface du secteur.

Le secteur est composé du segment et d'un triangle isocèle dont la base = la corde, (5.562 pieds), et chacun des côtés isocèle = le rayon, (9 pieds). Si du centre du cercle on laisse tomber une perpendiculaire sur la corde, cette perpendiculaire divisera la corde en deux parties égales, et on aura deux triangles rectangles égaux, ayant chacun pour base la moitié de la corde, (c'est-à-dire $5.562 \div 2 = 2.781$), et pour hypoténuse le rayon du cercle, 9 pieds ; au moyen de cette base 2.781 et de cette hypoténuse, on trouve la hauteur du triangle :

$9^2 - 2.781^2 = 73.266039$; la racine carrée de $73.266039 = 8.559$ pieds, la hauteur du triangle ; la base totale, $(5.562 \times 8.559) \div 2 = 23.8$ pieds carrés, la surface du triangle ; 25.44696 , surface du secteur — 23.8 , surface du triangle = 1.6 pieds carré, la surface du segment. Rép.

115. RÈGLE.— Pour trouver la longueur de l'arc, la corde de l'arc et la corde de la moitié de l'arc étant données, suivez la règle ci-après : De 8 fois la corde de la moitié de l'arc soustrayez la corde de l'arc entier et divisez le reste par 3.

Dans le problème qui nous occupe, la corde de la moitié de l'arc = 10 pieds ; $(8 \times 10) - 16 = 64$; $64 \div 3 = 21\frac{1}{3}$, la longueur de l'arc.

La corde de la moitié de l'arc est l'hypoténuse d'un triangle rectangle dont la moitié de la corde de l'arc est la base ; au moyen de ces deux lignes, 10, la corde de la moitié de l'arc et $16 \div 2 = 8$, la moitié de la corde de l'arc on peut trouver la hauteur du segment :

$10^2 - 8^2 = 36$; la racine carrée de $36 = 6$, la hauteur du segment ;
 le rayon $8\frac{1}{2} - 6 = 2\frac{1}{2}$, la hauteur du triangle ;
 $(21\frac{1}{2} \times 8\frac{1}{2}) \div 2 = 88\frac{8}{9}$, surface du secteur ;
 $(16 \times 2\frac{1}{2}) \div 2 = 18\frac{2}{3}$, surface du triangle ;
 $88\frac{8}{9} - 18\frac{2}{3} = 70\frac{2}{9}$ pieds carrés, surface du segment. Rép.

Solutions des problèmes de récapitulation :

1. $150^2 = 22500$, surface du carré en pieds. 22500 pieds transformés en acres = 4 acres, 2 vergées, 23 perches, 24 verges, 2 pieds, 36 pouces. Rép.
2. 1 acre, 1 vergée, 38 perches, 25 verges, 4 pieds, 72 pouces = 7225 verges ; la racine carrée de 7225 = 85 verges. Rép.
3. $(18 \times 15) \div 9 = 30$ verges ; $30 \times .20 = \$6.00$. Rép.
4. $\$424 \div .08 = 5300$ pieds carrés ; $5300 \div 50 = 106$. Rép.

TENUE DES LIVRES

PARTIE SIMPLE

Nous avons déjà indiqué dans les colonnes de *L'Enseignement Primaire*, la marche à suivre en enseignant la Tenue des Livres en partie simple. Cette année nous allons donner un petit cours de Tenue des Livres en partie simple.

PRINCIPE.— LIVRE DE CAISSE.— Les recettes et les dépenses sont inscrites dans le Livre de Caisse.

Dr *Livre de Caisse* *Cr*

AU DÉBIT, c'est-à-dire au côté GAUCHE, inscrivez toutes les sommes d'argent reçues, que ce soit du propriétaire ou des étrangers.

DÉBITER le Livre de Caisse, c'est inscrire une somme au DÉBIT, c'est-à-dire du côté GAUCHE de ce Livre.

L'abréviation des mots DÉBIT et DÉBITEUR est DR.

AU CRÉDIT, c'est-à-dire du côté DROIT du Livre de Caisse, inscrivez toutes les sommes PAYÉES.

CRÉDITER le Livre de Caisse, c'est inscrire une somme au CRÉDIT, c'est-à-dire au côté DROIT de ce Livre.

L'abréviation des mots CRÉDIT et CRÉDITEUR est CR.

Série suivie d'opérations commerciales à entrer dans le Livre de Caisse

Québec, 1 mai 1901. 1. Commencé mon commerce avec espèces, \$800.—2. Acheté de E. Martin, au comptant, 1000 minots de blé, à 50 cts, \$500.—3. Vendu à Jos. Pigeon, au comptant, 800 minots de blé, à 55 cts, \$440.—4. Acheté de E. Cousin, au comptant, 1200 minots de blé, à 49 cts, \$588.—5. Vendu à G. Thomas, au comptant, 1000 minots de blé, à 54 cts, \$540.—6. Vendu à P. Louis, au comptant, 300 minots de blé, à 56 cts,

\$168.—8. Acheté de J. Paul, au comptant, 1500 minots de blé, à 51 cts, \$765.—9. Vendu à A. Faber, au comptant, 1600 minots de blé, à 55 cts, \$880.—10. Payé salaire du commis, 1 semaine, \$4.—11. Payé loyer, 1 mois, \$6.

<i>Livre de Caisse</i>			<i>Dr</i>	<i>Cr</i>
1902				
Mai	1	A nom de l'élève, placement	800	
"	2	Par facture 1, (1)		500
"	3	A L. de V., (2)	440	
"	4	Par facture 2, (1)		588
"	5	A L. de V., (2)	540	
"	6	" " " " (2)	168	
"	8	Par facture 3, (1)		765
"	9	A L. de V.	880	
"	10	Par salaire du commis, 1 semaine		4
"	11	Par loyer, 1 mois		6
"	11	Par Balance		965
			2828	2828
Mai	12	A Balance	965	

(1) *Facture*.—Lorsqu'on achète des marchandises, le vendeur nous délivre une liste détaillée des marchandises fournies avec les prix et les conditions de vente ; cette note ou liste est appelée *facture*.

Une *facture* doit autant que possible porter en tête le nom du négociant, ainsi que son adresse, le tout imprimé. Il faut y inscrire très exactement la date de la livraison, le nom de la personne qui achète, la nature, la quantité des marchandises, leur prix et les conditions de paiement.

Copier les *factures* qu'on reçoit serait une perte de temps, aussi on ne les copie pas, mais on les numérote soigneusement et on les serre dans un classeur, où on peut les retrouver facilement lorsqu'on en a besoin.

(2) *L. de V.*—*Livre de Ventes*.—Lorsqu'un marchand vend, il inscrit les ventes sur un livre appelé *Livre de Ventes*. Plus loin on trouvera le *L. de V.* de la 1ère série d'opérations.

QUESTIONS.—1. Où faut-il insérer le 1er article ? Au débit du *Livre de Caisse*.—2. Pourquoi ? Parce qu'il faut insérer au débit du *Livre de Caisse* les sommes d'argent reçues, que ce soit du propriétaire ou des étrangers.—*Questions semblables au sujet des autres articles*.—3. Quel est le montant du capital que l'élève avait en commençant ? \$800.—4. Quel est le montant qu'il a maintenant ? \$965.—5. A-t-il gagné ou perdu ? Il a gagné.—6. Combien a-t-il gagné ? \$165.

LIVRE DE VENTES DE LA 1^{RE} SÉRIE D'OPÉRATIONS

NOTE.—Le *Livre de Ventes* ne contenant rien autre chose, que les ventes, il est tout à fait inutile de commencer l'inscription des articles de ce livre par le mot *vendu*.

Québec, le 1er mai 1902.

		Au comptant.		A crédit.
1902				
Mai	4	Jos. Pigeon	Au comptant	
		800 minots de blé à \$0.55.....		
"	6	Geo. Thomas	Au comptant	
		1000 minots de blé à \$0.54.....	440 00	
"	7	P. Louis	Au comptant	
		300 minots de blé à \$0.56.....	540 00	
"	11	A Faber	Au comptant	
		1600 minots de blé à \$0.55.....	168 00	
			880 00	

J. AHERN.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

SESSION DE JUIN 1903

A la dernière session du Bureau central, 1627 candidats ont obtenu leur admission à l'examen, dont 884 pour le diplôme élémentaire, 706 pour le diplôme modèle et 37 pour le diplôme académique.

1122 diplômes ont été accordés : 587 élémentaires, 501 modèles et 34 académiques. Total : 1122 candidats sur 1627 ont réussi, et 505 ont été renvoyés. Soit 69% qui ont reçu un diplôme et 31% qui devront reprendre leurs examens.

Quant à la préparation des candidats sur les différentes matières, voici l'opinion des membres du Bureau :

	ÉLÉMENTAIRE	MODÈLE	ACADÉMIE
<i>Pédagogie</i>	plus que bien	très bien	plus que très bien
<i>Composition</i>	plus que bien	assez bien	bien
<i>Dictée française</i>	faible	bien	très bien
<i>Arithmétique</i>	faible (1)	plus que bien	très bien
<i>Tenue des livres</i>	faible	très bien	très bien
<i>Géographie</i>	faible	faible	faible
<i>Histoire Sainte</i>	très bien	excellent	
<i>Histoire du Canada</i>	bien	très bien	très bien
<i>Grammaire, Analyse</i>	plus que bien	très bien	très bien
<i>Bienséances (2)</i>	très bien	très bien	très bien

(1) Les candidats, au degré élémentaire, ont prouvé que leur connaissance des fractions ordinaires et des fractions décimales laisse à désirer.

(2) Les réponses aux questions de Bienséances dénotent chez les aspirants une étude plus sérieuse de cette matière que par les années passées.

	ÉLÉMENTAIRE	MODÈLE	ACADÉMIE
<i>Agriculture</i>	moins que bien	presque très bien	très bien
<i>Hygiène</i>	très bien	très bien	très bien
<i>Lois scolaires</i>	très bien	très bien	très bien
<i>Art épistolaire</i>	assez bien		
<i>Géométrie</i>		bien	très bien
<i>Algèbre</i>			très bien
<i>Histoire de France</i>		très bien	très bien
<i>Histoire d'Angleterre</i>		très bien	très bien
<i>Dessin</i>	assez bien	faible	faible (3)
<i>Histoire de l'Eglise</i>			satisfaisant
<i>Philosophie</i>			bien
<i>Botanique</i>			plus que bien
<i>Histoire Ancienne et Romaine</i>		très bien	très bien
<i>Organisation politique et administrative du Canada</i>		bien	bien
<i>Hist. des Etats-Unis</i>		très bien	très bien
<i>Calcul mental</i>	bien	bien	bien
<i>Lecture française</i>	bien	très bien	très bien
<i>Lecture latine</i>	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
<i>Préceptes littéraires</i>		assez bien	excellent
<i>Calligraphie (4)</i>	faible	faible	bien
<i>Physique (5)</i>			très bien
<i>Géologie</i>			assez bien
<i>Cosmographie</i>			bien
<i>Dictée anglaise</i>	bien	bien	bien
<i>Lecture anglaise</i>	bien	bien	bien
<i>Composition anglaise</i>	bien	bien	bien (6)
<i>Grammaire anglaise</i>	bien	bien	bien (6)
<i>Littérature anglaise</i>	très faible	très faible	très faible

Liste des candidats diplômés

Diplôme élémentaire

MONTRÉAL

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Chaussé, M.-Herminie-Elmire ; Lafortune, M.-Fabiana-Emilia ; Charbonneau, M.-Silvia-Orpha ; Wilsey, M.-Marg.-Hélène ; Brayer dit St-Pierre, M.-Mélina ; Pilon, M.-Anne-Valérie ; Corbeil, M.-Henriette-Emma ; Cyr, M.-Alphonsine ; Léonard, M.-Anne-Léontine ; Lamarche, M.-Claudia-Albertine ; Ethier, M.-Rose-Irène ; Thérien, M.-Ange-Alexandrine ; Desjardins, Marie-Anne ; Latour, M.-Elise ; Joly, Marie-Valérie ; Deneault, M.-Bernadette ; Moreau, M.-Eugénie ; Gareau, Marie-Anne ; Bélisle, Maria Laurenza ; Perreault,

(3) Quelques candidats n'ont pas fait la composition de dessin.

(4) La calligraphie est faible, règle générale, sauf quelques bureaux où cette matière a mérité la note *excellente*.

(5) En général, les sciences ont été mieux préparées que l'année dernière.

(6) La note *bien*, accordée sur ces deux matières, ne s'applique pas aux candidats qui ont subi l'examen pour le diplôme *spécial* anglais.

M.-Emélie; Lachapelle, M.-Delvina; Garceau, M.-Antonia; Massicotte, M.-Lse-Victoria; Landry, Elisabeth-Elvina; Clermont, Parmélie-Georgianna; Desroches, M.-Rose-Anna; Boudreau, M.-Alma; Provost, Gertrude-Euphémie; Lalande, M.-Eméla-Mélanie; Guilbault, M.-Lse-Elphise; Guérin, M.-Laure-Mélina; Saint-Amour, M.-Théodora; Champoux, Marie-Anne; Thibodeau, M.-Anne-Mathilda; Lesage, Clémentine-A.-Blanche; St-Jean, M.-Lse-E.-Antoinette; Deneault, Marg.-M.-Adrienne; Renaud, M.-Edesse-Elise; Normandeau, M.-C.-Antonia; Légaré, M.-Léonie; Lamarre, M.-Agnès; Milette, Joséphine-Flore-Anne; Girard, M.-Anna-Cécilia; Girardin, M.-Marg.-A.-Emma; Coupal, M.-Blanche-Eva; Prevost, M.-Nazalia-Albertina; Bellefleur, M.-Phil.-Augustine.

Elémentaire français. — Distinction. — Dumontier, M.-Albina; Magnan, M.-Christine-Phil.; Latour, M.-Anne-Eglantine; Thibodeau, M.-Anne-Robéa; Lyard, M.-Herminie-Victoria; Lanthier, M.-Berthe-Angéline; Limoges, M.-Bernadette; Roch, M.-Maximilienne; Bertrand, M.-Anne-Uberia; Mercure, M.-Eugénie-Azilda; Séguin, M.-Anne-Hermine; Séguin, M.-Albertine-Bertha; Valiquette, M.-Rose-Virginie; Guénette, Marguerite-M.-Anne; Paquette, M.-Bertha; Thibodeau, Joséphine; Dalphond, M.-Hélène; Rivais, Marie-Eve; Venne, M.-Alberta-Florida; Bertrand, Maximilienne; Drouin, Joséphine; Tessier, M.-Exilia; Faubert, M.-Alyda-Rosalba; Mireault, M.-Ant.-Elisabeth; Bourgeois, M.-Marg.-Ida-Rose; Hogue, Eva; Ouellette, M.-Dédia; Lecompte, M.-Lse-Anna; Vinette, M.-Bern.-Angélique; Gagnon, Thérèse; Trudeau, M.-Emélie; Lesage, M.-Blanche-Ednée; Denys, Marie-Flore; Lavigne, M.-Anne-Elisabeth.

Elémentaire anglais. — Distinction. — Tynan, James-Joseph; McCarthy, Joseph-T.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Morin, Bl.-Laura; Viau, M.-Arzélia; Fontaine, Anna.

QUÉBEC

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Tremblay, M.-Alice; Nicole, M.-A.-Alice; Jolin, M.-A.-Anysie; Biguet, M.-H.-Virginie; Bélanger, M.-E.-Ernestine; Fortier, Marie-A.; Richard, Marie-Louise; Bernier, M.-Blanche-A.; Tremblay, M.-Emilia; Fréchette, M.-A.-Aurélié; Désilets, M.-Anne-Zelpha; Beaudoin, M.-Louise-P.; Tous-saint, M.-A.-Fédora; Lafrance, M.-Rose-Blandine; Letellier, M.-Mathilde; St-Pierre, M.-Léonide; Chabot, M.-Léontine; Malouin, M.-Lse-Angéline; Hardy, M.-Albertine; Beaudry, M.-Hélène; Tanguay, M.-Anne-Loretta; Mercier, M.-Célestine; Dallaire, M.-Wilhelmine-Arth.; Fradet, M.-Eva; Kérouack, M.-Arthémise; Laroche, M.-Zé-naïde; Gosselin, M.-A.-Georgianna; Blouin, Marie-Louise; Nolin, M.-Rébecca; Giguère, M.-Odélie-Phil.; Pâquet, M.-Anne-L.; Sirois, Marie-Anne.

Elémentaire anglais. — Satisfaisant. — Landers, Frances; Houghton, Margaret-Mary.

Elémentaire français. — Distinction. — Rochon, M.-A.-Emélie; Gagnon, Marie-P.-R.; Lévesque, Maria-A.; Laguerre, M.-A.-Blanche; Paquin, M.-Antoinette; Caron, M.-W.-Alice; Bernier, M.-Alvine; Dubé, M.-Joséphine; Garon, M.-A.-Caroline; St-Laurent, Marie-Anne; Morin, M.-Emélie-Hénédine; Gagné, Marg.-M.-Angéline; Robitaille, M.-Emilie; Labbé, M.-Aglacé; Catellier, M.-Yvonne; Morin, M.-Ernestine; Brochu, M.-Amazellie; Bussières, M.-Alphonsine; Beaulieu, M.-F.-Emélie; Roy, M.-Clara; Dion, M.-L.-Elmire; Chabot, M.-Amanda-P.; Bilodeau, M.-Alma; Mercier, M.-F.-Philippine; Piché, M.-Delphine; Frenette, M.-H.-Evangéline; Paquin, M.-C.-Rose-Anna; Lachance, M.-Léopoldine; Chabot, Maria-Paméla-Alf.; Larochelle, M.-Cél.-Victoria; Rageot de Beauvillage, M.-Odélie; Demers, Marie-Louise; Pelletier, M.-Ludivine-Alp.-L.; Lagacé, M.-Ange-Adéline; Lambert, M.-Lse-Alma; Dubois, M.-Lse-Léa; Chabot, M.-Aurélié; Boisvert, Marie-Anne; Légaré, M.-Amanda; Audet, M.-Aimée-Phil.; Gosselin, Alma-M.-Laure; Roy, M.-Anne-Prud.-Eugénie; Dutil, M.-Cémilda; Verville, M.-Anne; Tousignant, M.-Eva; Tousignant, M.-Philia; Lemay, M.-Azelda; Vaillancourt, M.-L.-Gratia-Emma; Morissette, M.-Lse-Hida; Deschênes, Estelle; Parant, M.-Anne-Esther; Côté, M.-Eva-Angéline; Grenier, M.-Célanire; Nadeau, M.-Léa; Moisan, M.-Phil.-Angéline; Pelletier, M.-Emma-Georgiana; Thibault, M.-Eva; Desrochers, M.-E.-Régina; Cayer, M.-Emma; Demers, M.-Albertine-

J. ; Cloutier, M.-L.-Alice ; Renaud, M.-Alma ; Hamel, Marie-Anne-B. ; Labbé, M.-L.-Anna-Alexand.

Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Lemieux, M.-E.-Lydia.

TROIS-RIVIÈRES

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Demers, M.-Aldéa ; Trottier, M.-Annie-A. ; S. de Carufel, M.-Anne-Elisab. ; Cormier, M.-E.-Zitta Valéda ; Bourgeois, Marie-Anne ; Gauthier, M.-Lse-Emma ; Villemure, M.-Alphéda ; Sauvageau, M.-Flore ; Perrault, M.-Rose-Dina ; Cartier, M.-Flore ; Blais, M.-Lse-Aldéa ; Lamothe, V.-Herméline ; Vézina, M.-J.-Eva ; Houde, M.-Lse-Albertine ; Boisvert, M.-Rose-Alma ; Jacob, M.-Rosiana.

Elémentaire anglais. — Satisfaisant. — Projean, M.-A.-Francine.

Elémentaire français. — Distinction. — Labarre, M.-Anne-Oméline ; Pothier, Maria ; Dessureault, M.-Emma-Esther ; St-Germain, M.-Anne-Rose.

NICOLET

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Bastien, M.-Anna-Alexandra ; Marais, Marie-Philomène ; Picotte, M.-Edouardina ; Lamothe, Alma ; Turcotte, M.-Julia ; Baril, M.-Anne-Eugénie ; Cloutier, M.-Angéline ; Morrissette, M.-Aimée ; Bourk, M.-Florine-Lausa ; Bergeron, M.-Alvina ; Pellerin, Graziella ; Deshaies, Laure-Eva-M. ; Gagnon, M.-Anna-Angéline ; Lachapelle, M.-Geneviève-Léda ; Frédette, Rose-Alba ; Verville, Maria-Julie ; Lemaire, M.-Elzire-Rose-Alma ; Guèvremont, M.-Emma-Math. ; Therrien, M.-Anne-Antoinette ; DeManche, M.-Dolorès-Concorde ; Descoteaux, M.-Régina-Corinne ; Beaulac, M.-Almería ; Duguay, M.-Lectorine-Concorde ; Robidoux, M.-Ang.-Eglantina ; Maguy, M.-Lse-Rose-Anna ; Biron, M.-Delphire ; Desfossés, M.-Emma.

Elémentaire français. — Distinction. — Laselle, M.-Arménie ; Léveillée, Anaïse-Odélie ; Gaillardetz, Maria-Anna-Eva ; Poirier, M.-Anne-Imalda ; Pellerin, M.-Alida ; Brassard, M.-Antoinette ; Robert, M.-Odila ; Baril, Claudia ; René, M.-Régina ; Plourde, M.-Elizabeth ; Lemire, M.-Christiana ; Côté, M.-Audélie-Aurore ; Côté, M.-Lse-Alexina ; Poirier, M.-Alida ; Harnois, M.-Blanche-Rosaritta ; Lavigne, M.-Céa-Albertine ; Hamel, M.-Joséphine ; Thibault, M.-Anna-Gratia ; Dauplaise, Yvonne-Adelvie ; Forcier, M.-Emélia ; Parent, M.-Emélia ; Salvas, M.-Hermina ; Sinotte, M.-Alma-Doria ; Foucault, M.-Amanda-Flora ; Grenier, M.-Laura ; Girard, M.-Anne-Hortense ; Dubé, M.-Mathilde.

Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Caya, Rose-Elmire ; Potvin, Marie-Rose.

ST-HYACINTHE

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Lapierre, Marie-Louise ; Falardeau, Régina-Joséphine C. ; Brouillard, Victoria-Parmélia ; Parent, M.-Clara ; Desmarais, Eugénie-Evéline ; Houle, Blanche-Aurore ; Cusson, M.-Emma P. ; St-Martin, Eméline-Clara ; Desmarais, Léa-Eva-Evellina ; Bouchard, M.-Graziella ; Chabot, M.-Marg.-Georgiana ; Dubois, Malvina-Cédulie ; Lambert, M.-Anne ; Robidas, M.-Anna-Philia ; Dupaul, M.-Georgiana-Eugénie ; Lozeau, M.-Angéline ; Colette, Maria-Azilda.

Elémentaire français. — Distinction. — Fafard, M.-Anna ; Lambert, M.-Rosy-Anna-Arsélia ; Cournoyer, M.-Rosilda-Régina ; Bourré, M.-Florida ; Duff, M.-Albertine ; Chevette, M.-Valérie ; Mormandin, M.-Aldora-Dolosa ; Marquette, M.-Bernadette ; Bruneau, Clara ; Morin, Maria-Rose-Geneviève-Léda ; Dupuis, M.-Albina ; L'Heureux, M.-Rose-de-Lima ; Lafrenaye, Clara ; Létourneau, M.-Eva ; Danis, M.-Délia-Léontine ; Giguère, M.-Lse-Anne ; Lemaitre-Auger, Marie-Rose-Anna.

Elémentaire anglais. — Distinction. — Blanchet, E.-Angéline.

Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Légaré, M.-A.-Eva.

STE-MARIE

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Gilbert, M.-Amanda ; Lambert, M.-Laure ; Bisson, Marie-Léda-Alfréda ; Deslauriers, M.-Fidélise ; Drouin, M.-Azilda-Cédulie ; Barabé, M.-Antoinette ; Doyon, Marie-Célestine ; Légaré, M.-Laura-Clotilde ; Grondin, M.-Délia ; Jacques, M.-Albertine ; Cliche, M.-Evangéline ; Lacroix, M.-Eva-Augusta ; Couture, M.-Virginie-Rose-Anna ; Dion, M.-Annie-Ida ; Bolduc, M.-Adélaïde ; Langlois, M.-Aimée ; Rancourt, M.-Emma-Léa ; Rodrigue, M.-Albertine ; Cayer, M.-Bernadette-Angéline ; Labbé, M.-Adélaïde ; Ferland, M.-Délia-Adélia ; Poulin, Maria-Attala-Ernestine.

Elémentaire français. — Distinction. — Riopelle, Emélie-Eliza-Joséph. ; Lapierre, M.-Anna-Léona ; Vachon, M.-Rose-Anna-Alberta ; Bégin, M.-Phil.-Léontine ; Gagné, M.-Dianna ; Rhéaume, M.-Alice ; Bélanger, M.-Lse-Alexina ; Berthiaume, M.-D.-Bérénice ; Paré, M.-Elmire-Liana ; Hébert, Mary-Agnès ; Gilbert, M.-Olivine ; Maheu, M.-Valéda ; Gagné, M.-A.-Virginie-Ernestine ; Vachon, M.-Lse-Emérilda ; Lessard, M.-Martine-Mathilda ; Cloutier, M.-Anna ; Corriveau, M.-Belzémire ; Goulet, Anne-Alice ; Gravel, Marie-Anne ; Vaillancourt, M.-Agnès-Henr. ; Bourgault, M.-Zénaïde ; Couture, Marie-Antoinette-Léona ; Noël, M.-Mérilda ; Bélanger, M.-Lse-Augusta ; Audet, M.-Ethel-Imelda ; Paradis, M.-Amanda-Ernestine ; Robert, M.-Alice-Bernadette ; Poulin, Marie-Anne ; Pomerleau, Joséphine ; Carrier, M.-Rose-de-Lima ; Audet, M.-Léda-Bertha.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Rhéaume, M.-Alice.

Elémentaire anglais et français. — Satisfaisant. — Hennessey, M.-Catherine ; Fitzgerald, M.-Elizabeth.

RIMOUSKI

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Briand, M.-Alphonsine ; Quimper, M.-Cédélice ; Robichaud, M.-Philomène ; Pinault, M.-Victoire-Christine ; Lapierre, Rose-Délina ; Aubut, M.-Emilie-Euphrasie ; Mercier, M.-Cédulie-Ernestine ; Dionne, M.-Elmina-Scholastique ; Deschênes, M.-Anne-Eléonora ; Langlais, M.-Célestine ; St-Pierre, M.-Rose-de-Lima ; Dupéré, Marie-Louise ; Pelletier, Emélie ; Bérubé, M.-Hélène-Cécile ; Fraser, M.-Olympe-Olémine.

Elémentaire français. — Distinction. — Pouliot, M.-Amanda ; Langis, M.-Eva ; Banville, M.-Anne-Mathilde ; Richard, M.-Elise ; Simard, M.-Elmire ; St-Amant, M.-Herméline.

SHERBROOKE

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Pinard, M.-Louise-Délina ; Lalanne, M.-A.-Eva ; Bourgeois, M.-Doria.

Elémentaire français. — Distinction. — Lauzon, M.-Léa-Annonciade ; Choquette, M.-Louise-Anna ; Vandandaigne, Marie-Joseph ; Desrosiers, M.-Florine ; Charland, R.-de-L.-M.-Marguerite ; Bélisle, M.-Anne-Blandine ; Bellerose, Alice-Lucia-Nidia ; Légaré, M.-Blanche-Graziella ; Darche, M.-Rose-Anna-Marg. ; Bélisle, M.-Lucie-Cécile-Berthe ; Montmarquette, M.-Rosanna ; Leblanc, M.-Adéline ; Jauron, M.-Hélène-Justina ; Inkell, Marie-Elmire ; Champeau, M.-Rose-Albina ; Délude, M.-Valérie ; St-Pierre, M.-Georgianna ; Noël, M.-Eugénie-Eulodia ; Bergeron, M.-Alphonsine.

Elémentaire anglais. — Distinction. — Haddock, Margaret Ann ; McGee, M.-Hetta alias Henriette.

Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Brassard, M.-L.-C.-Eugénie ; Dion, M.-Albertine-Régina ; Turcotte, M.-A.-Léonorida ; Leblanc, M.-Georgine Anna ; Beaulieu, M.-Malvina ; Grondin, M.-Laura-D.

VALLEYFIELD

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Marleau, M.-Ern.-Alice ; Girouard, M.-Anna ; Humbault, M.-Rose-Anne ; Vallée, Maria-Délina ; Laberge, Aimée-Eva ; Simon, Bernadette ; Huot, M.-Eug.-Mérilda ; Poirier, M.-Joséphine ; Clément, M.-Malvina-Aldéa ; Deguire, M.-Corine-Rose-Alba ; Leblanc, M.-Laura ; Paiement, M.-Lse-Virginie ; Bougie, M.-Albertine Marguerite.

Elémentaire anglais. — Satisfaisant. — Finn, Catherine.

Elémentaire français. — Distinction. — Malbœuf, Georgianna ; Marchand, M.-Herméline ; Vébert, M.-Marguerite ; Leduc, M.-Berthe ; Paquette, M.-Désolina.

FRASERVILLE

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Deschênes, M.-Rose-Délina ; Lemay, Marie-Lætitia ; Nadeau, Marie-Anne ; Côté, M.-Alvina-Elisabeth ; Viel, M.-Lse-Emilie-Guida ; Fortin, M.-Blanche-Rosa ; Ouellet, M.-Phil.-Cédulie ; Massé, M.-Eugénie-Julia ; Bélanger, M.-Blanche-Méthilde ; Dubé, M.-Bernadette-Eva ; Bérubé, M.-Anne-Georgianna ; Plourde, Anne-M.-Cécile ; Soucy, Eugénie.

Elémentaire français. — Distinction. — Ouellet, M.-Rose-Alphonsine ; St-Pierre, M.-Alice ; Pelletier, M.-Eugénie ; Michaud, M.-Anne-Aimée ; Beaulieu, M.-Elise.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Laroche, M.-Lse-Virginie.

VICTORIAVILLE

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Leblanc, M.-Corine ; Champagne, M.-Anne-Emélia ; Croteau, M.-Asinie (Alice) ; Larose, M.-Victoria-Gratia ; Picard, Marie-Philia ; Dancausse, M.-Anne-Alma ; Perreault, M.-Angéline-Colombie ; Bélisle, Marie-Anne ; Faucher, M.-Hermine.

Elémentaire français. — Distinction. — Fafard, M.-Joséphine-Rosa ; Leclerc, M.-Eugénie ; Bernard, M.-Hermina ; Champoux, M.-J.-Alice ; Jacques, M.-Eva ; Pothier, M.-Laura-Alice ; Poulette, M.-Odile ; St-Pierre, M.-Hilda ; Allie, M.-Edmée-Onéda ; Richard, M.-Anna ; Therrien, Maria-Berthe ; Proulx, M.-Anne-Nancy ; Grenier, M.-Carmélite-Azéline ; Grenier, Mary-Jane ; Bélisle, M.-Elisa-Albertine.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Beaudoin, M.-Bxilia-D.

FARNHAM

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Nadeau, Bl.-Anna-Aurore ; Sénézac, Alexia-Eugénie ; Authier, M.-Phil.-Eva ; Wehr, Nellie ; Côté, Rose-Lina-Alma ; Lamoureux, Marie ; Tarte, M.-Hermina.

Elémentaire français. — Distinction. — Boudriault, Louise-Anna ; Desnoyers, Honorine-Isola ; Choquette, M.-Exina-Dorilla ; Dagesse, M.-Lse-Cora ; Normandin, M.-Evelina-Léopoldine ; Rainville, M.-Rose-Emma ; Lebeau, Marie-Anne ; Bessette, Elisa-Eugénie ; Bourbeau, M.-Lse-Clarinda ; Girard, M.-Hermine-Georgianna.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Delorme, M.-Euzébie ; Joannette, Marie-Rose.

Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Coutu, M.-Louise-H. ; Murray, Mary-Maud ; Bédard, Corinne ; Lafayette, Marie-R.-E.-D. ; Ledoux, M.-F.-Uldéra.

ST-FERDINAND

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Lebel, Marie-Ange.

Elémentaire français. — Distinction. — Marceau, M.-Yvonne-Eva ; Tousignant, M.-Anne-Fabiola ; Ruel, M.-Léonie ; Pellerin, M.-Lse-Eva ; Drouin, M.-Alice ;

Laliberté, M.-Médora; Vallée, M.-Bl.-L.-Evangéline; Jutras, M.-Blanche-Angéline; Boulanger, M.-Diane-Delphine; Beaudoin, M.-Laure; Bilodeau, M.-Léontine; Goulet, M.-Alma; Thibeau, M.-Philomène; Beaudoin, M.-Delvina; Bergeron, M.-Rébecca; Drolet, M.-Annie.

Elémentaire anglais.— *Distinction.*— Kerwin, Kate-Emma.

Elémentaire français et anglais.— *Distinction.*— Daniels, M.-Lse-Albertine.

Elémentaire anglais et français.— *Distinction.*— Joyce, Margaret.

BAIE ST-PAUL

Elémentaire français.— *Satisfaisant.*— Harvey, M.-Anne-Isabelle; Mailloux, M.-Anne-Amélie; Caron, M.-Albinia-Alberta; Bergeron, M.-Phil.-Alb.-Thécla; Boulianne, M.-Agnès-Hedwige; Gagnon, M.-Joséphine; Jean, M.-Julie.

Elémentaire français.— *Distinction.*— Tremblay, M.-Anne-Isabelle; Boulianne, M.-Ern.-Alma; McNicoll, M.-Alice-Alfréda; Bhérec, M.-Florence-Rose-Anna; Dufour, M.-Alma-Rose-Anna; Bouchard, Marie.

HULL

Elémentaire français.— *Satisfaisant.*— Clairoux, M.-Corinne.

Elémentaire anglais.— *Satisfaisant.*— McAndrew, Margaret-Cécilia; Sheehan, Margaret-Helen.

Elémentaire français.— *Distinction.*— Major, Louise.

Elémentaire français et anglais.— *Satisfaisant.*— Lalonde, M.-Rosa.

Elémentaire français et anglais.— *Distinction.*— Mathieu, M.-Lse-Ida; Gervais, M.-Eugénie-Avéline; Bertrand, Emma-Julie-Florence; Quesnel, M.-Aldora-Marg.

CARLETON

Elémentaire anglais.— *Satisfaisant.*— Cormier, Marg.-Emma.

Elémentaire français.— *Distinction.*— LeBlanc, M.-R.-Esther.

Elémentaire français et anglais.— *Satisfaisant.*— Cormier, M.-A.-Priscille; Cormier, M.-Adéline; D'Amboise, M.-E.-Elmire.

Elémentaire français et anglais.— *Distinction.*— Guité, B.-Rose-Anna.

Elémentaire anglais et français.— *Distinction.*— Nellis, Mary-Ann-Ida.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.— *Satisfaisant.*— Fortin, M.-Isola.

Elémentaire français.— *Distinction.*— Larouche, M.-Diana-E.

Elémentaire anglais.— *Distinction.*— Hamann, M.-Louise-C.-R.

MONTEBELLO

Elémentaire français.— *Satisfaisant.*— Racicot, Léonide; Dinelle, Marie-Salomé; Charron, Marie-Louise; Labrèche, M.-Laure-Augustine; Bélanger, Isor-Célestine.

Elémentaire français.— *Distinction.*— Racicot, M.-Laure.

Elémentaire anglais.— *Distinction.*— Lowe, Esther.

Elémentaire français et anglais.— *Distinction.*— Potvin, M.-Lse-Léonie; Potvin, M.-Alexina.

ROBERVAL

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Morin, M.-Lse-Elisabeth ; Trottier, M.-Célanire-Ernestine.

Elémentaire français. — Distinction. — Poitras, M.-Joséphine ; Ouellet, M.-Léontine-Cécile.

PORTAGE-DU-FORT

Elémentaire anglais. — Satisfaisant. — Griffin, Mary-Bridget ; McNally, Clara ; Gallagher, Elizabeth-Ellen ; McVeigh, Martha ; Kavanagh, Imelda-May ; McGee, Margaret-Agnès ; Houlihan, Anast.-Maggie.

Elémentaire français. — Distinction. — Lagacé, Alma-A.-V.

Elémentaire anglais. — Distinction. — Creighton, Margaret-Ethel.

ST-JOVITE

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Chalifou, Paméla ; Millette, M.-Denise ; Forget, M.-Léontine-Eugénie.

Elémentaire français. — Distinction. — Kavanagh, M.-Angéline ; Bélanger, Joseph-Aldéric.

STE-ANNE-DES-MONTS

Elémentaire français. — Distinction. — Perrée, M.-Sara-Elianne ; Servant, Diana ; Malenfant, M.-Emélie ; L'Italien, M.-Eugénie ; Mimeau, M.-Hedwidge ; Lamontagne, M.-Adélaïde-Juliette ; Gosselin, M.-Anne-Clara ; Bernatchez, M.-Denise ; Roy, Maria-Marguerite.

Elémentaire français. — Grande distinction. — Maloney, M.-Eugénie-Corinne.

Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Aubert, Aimée ; Riffon, M.-Gertrude, Dufresne, M.-Rose-Anne.

PERCÉ

Elémentaire anglais. — Distinction. — Kennedy, Mary-Blanche ; Kennedy, Mary Lillia.

HAVRE-AUX-MAISONS

Elémentaire anglais et français. — Distinction. — Sullivan, Emma.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LÉON XIII

Le 2 mars 1810, à Carpinetto, dans la Sabine, naissait, d'une famille noble et considérée, Vincent-Joachim Pecci. Placé à huit ans au collège des Jésuites de Viterbe, puis au Collège romain de Rome, en 1824, il attira, de bonne heure, l'attention de ses maîtres par des facultés sérieuses et variées, une grande rectitude de jugement et un travail assidu. Entré à l'Académie des nobles ecclésiastiques, il fut remarqué par le pape Grégoire XVI, qui le nomma prélat de sa maison en 1837. Ordonné prêtre presque aussitôt, il fut successivement déléгат (c'est-à-dire gouverneur civil) à Bénévent, qu'il débarrassa des mœurs odieuses du brigandage, puis à Pérouse, ville réputée indocile, et qui fut vite pacifiée, elle aussi, par son énergique douceur.

En 1843, Grégoire XVI préconisait Joachim Pecci archevêque de Damiette et l'envoyait comme *nonce* à Bruxelles, puis, trois ans après, le replaçait à Pérouse, à l'archevêché, cette fois. Il y passa trente années, aimé de tous pour sa justice, son zèle, sa droiture, sa bonté, sa haute culture intellectuelle ; pacifiant les esprits, fondant des œuvres de toutes sortes, conciliant, avec dignité, à l'égard du gouvernement italien, qui tentait alors ses premières spoliations. Revenu au climat plus doux de Rome, en 1870, et nommé *camerlingue* par Pie IX l'année suivante, il fut, à la mort de ce Pontife, élu pape à la presque unanimité du conclave, le 20 février 1878, sous le nom de Léon XIII.

Le grand règne commençait. Léon XIII allait, dans cette période tourmentée, défendre les droits de la vérité et de la justice avec un invincible courage, une indulgence admirable, soutenu dans son corps, illuminé dans son intelligence et dans son cœur par la force mystérieuse et divine de l'Esprit-Saint. Pendant vingt-cinq ans, il a gouverné le monde catholique, l'instruisant et le dirigeant, dans une série d'*Encycliques* qui forment un merveilleux recueil, sur toutes les questions de théologie, de politique, d'économie sociale, de droit international et de presse, au milieu de l'admiration et du respect universels qui éclatèrent dans ces grandes manifestations que furent les jubilés de sacerdoce, en 1888, d'épiscopat, en 1893 et de pontificat, en 1902.

Léon XIII est mort le 20 juillet dernier, dans sa 94^e année, emportant dans la tombe le regret de l'univers catholique et l'admiration de tous.

Le successeur de Léon XIII

Le successeur de Léon XIII a été élu le 3 août dernier. Le choix des cardinaux est tombé sur le cardinal Sarto, patriarche de Venise.

Le nouveau pape a pris le nom de Pie X.

Longue vie au digne successeur du regretté Léon XIII.

Une nouvelle Histoire du Canada

Nous accusons réception d'un fort joli manuel de quatre cents pages, intitulé : *L'histoire du Canada en 200 Leçons*, par le P. Ph.-F. Bourgeois, de la Congrégation de Sainte-Croix. Cet excellent ouvrage est publié par la librairie Beauchemin, de Montréal.

L'auteur partage son travail en six *époques*, les époques en *chapitres*, et chaque chapitre en *leçons*, courtes mais complètes. *L'histoire du Canada* du P. Bourgeois est ornée de nombreux portraits et de plusieurs cartes géographiques qui rendent l'étude du texte attrayante et facile.

Nous recommandons fortement ce manuel à nos lecteurs.

"L'Oublié" de Laure Conan

Le beau et bon livre de Laure Conan, *L'Oublié*, a été couronné par l'Académie française, réunie en séance extraordinaire sous la présidence de M. Thureau-Dangin.

L'Enseignement Primaire offre ses sincères félicitations à Laure Conan, l'une des gloires les plus pures de la littérature canadienne-française.

L'éducation et l'augmentation de la subvention fédérale (1)

Le 18 mai, l'honorable M. Gouin, ministre des Travaux publics et de la Colonisation, donnait à Montréal une conférence sur la nécessité d'augmenter le subside annuel fourni aux provinces par le gouvernement d'Ottawa. Voici comment l'orateur a démontré sa thèse au point de vue particulier de l'instruction publique :

En 1867, nous n'avons dépensé pour l'éducation que \$275,605.27, soit à peu près 25 cents par tête d'habitant ; en 1901, la dépense s'est élevée à \$465,689.68, ou 28 cents par tête, et s'il n'en avait tenu qu'à notre volonté, elle se serait élevée au double de ce montant. Dans l'Ontario, le budget scolaire a été, l'an dernier de \$782,193, soit de 35 cents environ par tête, ou un cinquième de plus que dans notre province. On pourrait en conclure à première vue que nous sommes en arrière de la province anglaise sous le rapport de l'éducation : un éducateur de talent, M. C.-J. Magnan, soutient, chiffres en mains, qu'en tenant compte des contributions directes des parents et de la valeur de l'enseignement congréganiste, chaque habitant de Québec paie \$3.42 pour l'éducation, et chaque habitant de l'Ontario, \$2.21. A la décentralisation judiciaire en vigueur dans la province anglaise, nous pourrions donc opposer, auprès du gouvernement fédéral, notre décentralisation scolaire, si en harmonie avec l'esprit de notre population ; la

(1) De la *Semaine Religieuse*, de Québec, 20 juin 1903.

part du gouvernement dans le soutien de l'école est réduite à son minimum. Et malgré cela, par le seul fait de l'accroissement de notre population et d'une légère augmentation des octrois aux municipalités, notre budget scolaire a augmenté de près de \$190,000 en trente-trois ans. Au moins, notre système scolaire approche-t-il aujourd'hui de la perfection ? Lisons les conclusions du dernier rapport du Surintendant de l'Instruction publique :

“ Je termine en disant que les progrès qu'il importe de réaliser le plus promptement seraient :

- 1° La fondation de nouvelles écoles normales de filles pour les catholiques ;
- 2° La fondation d'écoles techniques pour la formation de ceux qui se destinent à l'industrie ;
- 3° L'augmentation de la subvention aux écoles publiques ;
- 4° La création d'une inspection plus complète des écoles, en améliorant la condition des inspecteurs d'écoles ;
- 5° La distribution gratuite aux écoles primaires d'une carte de la Puissance du Canada ;
- 6° La distribution gratuite aux mêmes écoles d'un tableau synoptique de l'histoire du Canada.”

Dernièrement aussi, un journaliste, qui a pendant plusieurs années fait partie du gouvernement fédéral, nous adjurait de fonder au plus tôt une école forestière et des écoles techniques. Et, détail curieux, ce journaliste est, de toute la presse canadienne-française, celui qui nous reproche le plus violemment de faire honneur à nos affaires avec les seuls moyens à notre disposition, et le seul qui combatte l'augmentation des subventions fédérales aux provinces.

Sait-on quelle augmentation apporterait à notre budget scolaire toutes les fondations et toutes ces réformes demandées par le Surintendant de l'Instruction publique ? Une augmentation de 100 p. c. Où prendrons-nous l'argent pour y faire face ? Nous le demandons aux adversaires de l'augmentation des subventions fédérales. Tous les gouvernements qui se sont succédé à la tête de la province depuis 1867, ont eu à cœur l'avancement de l'éducation. Graduellement, de 1871 à 1891, au prix des plus grands sacrifices, nous avons réduit de 35.93 p. c. à 29.64 p. c. la proportion des illettrés par rapport à la population totale, soit, en 20 ans, une diminution de 6.29 p. c. Le recensement de 1901 fera voir que durant la dernière décade le progrès intellectuel de notre province s'est encore accentué. Nous sommes fiers de ces résultats, et Dieu nous garde de retirer à nos écoles l'encouragement gouvernemental à cause de la modicité de nos ressources ! Mais n'est-il jamais venu à l'idée des hommes publics d'Ottawa, quand ils remuaient à la pelle les millions entassés dans leur caisse par notre système d'impôts indirects, ne leur est-il jamais venu à l'esprit que, de toutes les fonctions distribuées par la constitution de 1867, il n'en est pas de plus importante que celle d'instruire le peuple ? Le pouvoir fédéral verra-t-il qu'il aura beau creuser la voie du Saint-Laurent, de son embouchure jusqu'aux grands lacs, pour livrer passage aux plus gros vaisseaux, couvrir de soldats la frontière, peupler les solitudes de l'Ouest, relier par de nouvelles voies ferrées les deux océans, il n'aura rien fait de durable, rien de décisif, pour la grandeur du pays, s'il réduit à la mendicité les gouvernements qui tiennent en leurs mains les cerveaux et les cœurs des générations nouvelles ?

PIE X

Nous parlons ailleurs du successeur de Léon XIII. Voici en quelles termes Sa Grandeur Mgr Bégin parle de notre saint Père le pape Pie X dans un récent mandement :

“ Le 20 juillet dernier, Nos Très Chers Frères, nous vous annonçons avec une profonde douleur la nouvelle de la mort de notre bien-aimé Pontife Suprême, Léon XIII, nouvelle qui a réveillé autour de la tombe de ce grand Pape les échos de la plus vive sympathie et de la plus sincère et universelle admiration.

“ Aujourd’hui la joie fait place au deuil : un nouveau Pape a été donné à la Sainte Église dans la personne de l’Eminentissime Cardinal Joseph Sarto, né à Riese, diocèse de Trévis, le 2 juin 1835, et qui, après avoir illustré par ses vertus et sa doctrine le siège de Mantoue et le patriarcat de Venise, va maintenant gouverner l’Église sous le nom de Pie X.

“ Rendons grâces à Notre Seigneur Jésus-Christ de cet heureux événement et que nos cœurs soient tout entiers à l’allégresse : la grande famille catholique a retrouvé un Père : l’Église a maintenant son Chef Suprême chargé de veiller sur elle, de guider sa marche et de garder intact, comme toujours, le dépôt de la foi. L’élection du nouveau Pontife s’est faite sous le regard de Dieu avec un calme, avec une entente qui ne ressemblent en rien à la cabale, aux intrigues, aux dissensions prédites par les prétendus sages du siècle.

“ Maintenant, comme autrefois, c’est Pierre qui parlera par la bouche de Pie X. Nous l’écouterons avec respect et docilité, cette voix qui nous enseignera toujours la vérité, cette voix que ni l’erreur, ni les passions, ni la malice des sectaires ne pourront étouffer, cette voix qui soutiendra les victimes et maintiendra haut et ferme le drapeau de la justice, de la vertu, du droit et de l’honneur chrétien. En nommant le Pape, c’est un pasteur, c’est un père que nous nommons, et ce nom auguste ne peut venir sur nos lèvres sans éveiller dans nos âmes les sentiments d’un profond respect et d’une affection sincère.

“ O vénéré Pontife, pasteur des pasteurs et père de nos âmes, daignez accepter nos hommages les plus respectueux et les vœux que nous formons de tout notre cœur pour que Votre Sainteté fournisse une longue et heureuse carrière. Nous sommes et voulons être toujours vos enfants dévoués, soumis et fidèles : notre bonheur sera de suivre vos enseignements et votre direction. Prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous vous demandons de nous accorder une bénédiction apostolique qui soit féconde en fruits de salut (1).”

Méthode de Sténographie

Nous accusons réception, avec remerciements, de la *Méthode élémentaire de Sténographie Duployé*, à l’usage des Écoles de la province de Québec, 2e édition.

Ce petit manuel, très utile, est en vente chez tous les libraires, au prix modique de cinq centins l’exemplaire.

(1) Extrait d’un Mandement de Sa Grandeur Mgr l’Archevêque de Québec, annonçant l’élection de notre saint Père le pape Pie X.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Au cours du mois de juin dernier, un procès qui intéresse particulièrement les instituteurs et les institutrices, s'est déroulé devant la Cour Supérieure, à Québec, présidée par le juge Andrews. Voici ce dont il s'agissait :

M. A. Deléglise, instituteur depuis plusieurs années à St-Michel de Bellechasse, poursuit six contribuables, signataires d'un protêt notarié dans lequel il est accusé d'incompétence professionnelle. Ces six contribuables demandaient tout simplement aux commissaires de St-Michel d'annuler l'acte d'engagement signé entre M. Deléglise et la commission scolaire pour l'année 1903-1904.

M. Deléglise, lésé dans sa dignité d'instituteur, intenta une poursuite en dommage contre les contribuables accusateurs. Après témoins entendus, le juge donna gain de cause à M. Deléglise.

Grâce au zèle de l'ex-député de Maskinongé à la Législature, M. H. Caron, et au dévouement de M. l'inspecteur d'écoles, E. Béland, qui ont agi de concert avec MM. les curés et avec les commissions scolaires de St-Léon et de Maskinongé, un grand concours scolaire entre les écoles respectives de ces deux municipalités, a eu lieu à la fin du mois de juin dernier. Les écoles de la paroisse de St-Léon ont fourni 41 concurrents et celles de Maskinongé, 39. Les lauréats ont reçu des récompenses spéciales.

A sa dernière réunion, sur proposition de M. J. Stenson, secondé par M. H.-R. Gray, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a voté une résolution recommandant au gouvernement de faire aux Académies de la province de Québec, le service gratuit d'un abonnement annuel au *Sténographe Canadien* (1).

Nos félicitations au confrère.

Un congrès très intéressant de la jeunesse catholique et canadienne-française a eu lieu au Collège des Jésuites, à Montréal, le 25 juin dernier.

Le 16 juillet dernier, au couvent des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga, on a célébré avec pompe les noces d'or de deux religieuses : la Mère Marie-Olivier et la Sœur Marie de la Conception.

A la séance de fin d'année qui a eu lieu à l'Ecole normale Laval, l'honorable M. de La Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, a prononcé un discours qui a été fort remarqué. On peut lire cet important document dans la *Semaine Religieuse*, de Québec, du 18 et du 25 juillet dernier.

L'Académie des Frères, de l'Islet, a célébré, les 22 et 23 août derniers, le cinquantenaire de sa fondation. Nos meilleurs souhaits de prospérité aux dévoués soutiens de l'Académie de l'Islet.

(1) Voir le procès-verbal de la dernière réunion du Comité catholique, livraison de juin dernier.

Le 4 juin dernier, l'honorable Gédéon Ouimet, ancien Surintendant de l'Instruction publique, a célébré le Soe anniversaire de sa naissance. A cette occasion, le distingué personnage a reçu de nombreux témoignages d'amitié de la part de sa famille et de ses amis.

Sous le titre : *Echo de la fête de Notre-Dame du Sacré-Cœur à Québec*, les *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, livraison de juillet, publient ce qui suit :

“ Nos écoles primaires ne tarderont pas à donner dans ce grand mouvement de dévotion : Voici l'Ecole normale de Québec qui vient d'être consacrée à la Vierge d'Issoudun. Depuis longtemps déjà, Monsieur l'abbé Rouleau songeait à ériger une confrérie de Notre-Dame dans la chapelle du superbe établissement qu'il dirige.

“ L'érection s'est faite ce matin avec toute la solennité qu'elle pouvait comporter. Durant la messe, qui fut célébrée par Monseigneur Henri Têtu, qu'assistèrent Messieurs Gignac et Paré, prêtres du Séminaire et associés de Notre-Dame du Sacré-Cœur, la pieuse Madone rayonnait parmi les fleurs et les lumières sous son manteau d'azur et son diadème étincelant. Pouvait-elle ambitionner, dans sa fierté de mère, une plus précieuse couronne que cette élite des jeunes élèves-maitres chantant ses louanges à pleine voix. Le R. P. Depigny, missionnaire du Sacré-Cœur, célébra sa puissance et sa bonté avec une éloquence qui nous rappella celle des grands maitres. Nos lecteurs auront la douce satisfaction de goûter par eux-mêmes ce magistral discours de notre nouveau prêtre, dans le prochain numéro des *Annales*.

“ Cette consécration de l'Ecole normale à Notre-Dame du Sacré-Cœur revêt une importance qui n'échappe à personne. Membres de notre Archiconfrérie, nos futurs instituteurs s'en iront bientôt par les villes et les campagnes faire aimer la Vierge notre Mère par la jeunesse qui leur sera confiée, et nous aurons cette consolation de voir la Nouvelle-France acclamant pour Reine celle que la vieille France veut chasser de son sein. Pendant que les fils de Voltaire lui interdisent l'entrée de leurs écoles, les fils de Cartier et de Champlain lui feront une large place dans les leurs.

“ A l'heure où une ligue à la mine malsaine et aux allures obliques, s'efforce de miner sourdement notre enseignement primaire catholique, il fallait opposer une ligue loyale qui, elle du moins, manœuvrera à ciel ouvert et visière levée pour le Sacré-Cœur et Notre-Dame. Et c'est fait.”

FEU M. McSWEENEY

M. Daniel McSweeney, ancien professeur à l'Ecole normale Laval, est décédé à Montréal, le 12 juin dernier, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ses funérailles ont eu lieu à Québec.

Avec M. McSweeney est disparue une des plus anciennes figures du monde enseignant. Nous recommandons l'âme du vénérable défunt aux prières de nos lecteurs.

Samedi, le 8 août dernier, au couvent de la Congrégation Notre-Dame, à l'Assomption, on a célébré avec beaucoup de solennité les noces d'argent de la vénérable Mère des Anges, supérieure de la communauté.

Mercredi, le 12 août dernier, MM. les inspecteurs d'écoles de la Province de Québec se sont réunis en convention, à Montréal.

D'après le *Journal*, voici les noms des inspecteurs qui ont assisté à la convention : MM. P.-J. Ruel, président, de Saint-Charles de Bellechasse ; M.-A. Fontaine, de Joliette ; F.-X. Béland, de Louiseville ; J. Hébert, de Longueuil ; B. Lippens, de Montréal ; F. Molleur, de Saint-Césaire de Rouville ; J.-M. Curot, de Montcalm ; L. Bergeron, de Québec ; J.-A. Cléroux, de Montcalm ; E. Belcourt, de Nicolet ; L.-O. Pagé, de Saint-Louis de Lotbinière ; J.-M. Côté, de Saint-Anselme ; J.-B. Demers, de Saint-Jean d'Iberville.

Les séances de la convention ont été tenues à l'Ecole normale Jacques-Cartier. Les délibérations ont eu lieu à huis-clos.

Le couvent de Saint-Jacques de l'Achigan a célébré, le 5 août dernier, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Etabli en 1853, cette florissante maison appartient d'abord à la corporation épiscopale. Confiée en premier lieu aux Dames du Sacré-Cœur, qui l'occupèrent pendant 11 ans, elle fut ensuite cédée aux Sœurs de Sainte-Anne pour des fins d'éducation.

Dès son début, cette institution fut florissante ; les Sœurs y instruisaient alors près de 170 enfants. Aujourd'hui elles dirigent au delà de 200 élèves.

En 1896, le couvent de St-Jacques devint le chef-lieu d'une des provinces de la communauté des Sœurs de Sainte-Anne, laquelle province comprend dix maisons : St-Jérôme, Ste-Anne-des-Plaines, St-Ambroise, St-Esprit, Rawdon, St-Cuthbert, St-Norbert, St-Félix de-Valois, St-Gabriel, St-Jacques.

La France et ses pays perdus

Le célèbre journaliste français, M. Ed. Drumont, a écrit récemment les remarques judicieuses qui suivent :

“ Au fond, les Alsaciens-Lorrains en arrivent peu à peu et par la faute du régime ignoble que nous subissons, à l'état d'esprit qui est, depuis longtemps déjà, celui des Canadiens.

“ Causez avec un Canadien français, il vous parlera de la France avec une affection, avec une tendresse de cœur dont vous serez surpris et ému jusqu'aux larmes. Demandez à ce même Canadien s'il voudrait que son pays redevint une colonie française, il vous répondra :

— Ah ! non, par exemple ; nous sommes bien comme nous sommes. Nous n'avons aucune raison d'être gouvernés, comme vous, par une poignée de Juifs et de Francs-Maçons qui nous ruineraient, qui nous déshonoreraient, qui supprimeraient, les unes après les autres, les libertés auxquelles nous sommes habitués...

“ Il en est de même des Alsaciens-Lorrains. Ils n'ont pas oublié la France, mais la politique française les dégoûte profondément, et leur patriotisme n'est déjà plus que du patriotisme historique... ”

EDOUARD DRUMONT.

REVUE MENSUELLE

Le Sault-au-Récollet.—Le P. Viel et Ahuntsic

Qui ne connaît le *Sault-au-Récollet*, ce joli petit bourg assis dans la verdure sur le bord de la Rivière des Prairies, au nord-est de Montréal ? Il tire son nom du Récollet qui, aux débuts de la colonie, fut précipité dans l'eau par d'impies Hurons et trouva la mort avec son disciple, le néophyte Ahuntsic, dans le rapide que forme le dernier Sault de la Rivière.

Devant l'église du bourg s'étend la plus belle place que l'on puisse voir, encadrée et ombragée par quatre grandes lignes d'arbres verts et touffus. Depuis le 24 mai, sous les nefs latérales de cet immense vaisseau de verdure, s'élèvent deux statues : celle du P. Nicolas Viel, le récollet, premier martyr du Canada — et celle du néophyte Ahuntsic, le Huron, son disciple et son compagnon de martyre.

D'une hauteur de cinq pieds, ces statues se dressent sur des piédestaux de 8 pieds et demi, portant les inscriptions suivantes.

Celle du P. Récollet : Ce monument a été érigé le 24 mai 1903, par les paroissiens du Sault-au-Récollet, en mémoire du rév. P. Nicolas Viel, premier martyr canadien, jeté par les Hurons dans le dernier Sault de la Rivière des Prairies, au printemps de 1625.

“ Depuis la mort d'un pauvre misérable Français massacré aux Hurons, on a découvert que ces barbares avaient fait noyer le P. Nicolas Viel, récollet, tenu pour “ grand homme de bien. ”

(Relation du Père Le Jeune, 1634.)

Celle de Ahuntsic : Ce monument a été érigé le 24 mai 1903, par les paroissiens du Sault-au-Récollet, pour perpétuer le souvenir de la mort héroïque du jeune néophyte Ahuntsic, précipité par de méchants Hurons avec son père spirituel, Nicolas Viel, au dernier Sault de la Rivière des Prairies, au printemps de 1625.

“ La tribu des Ours qui avait massacré Etienne Bruslé et le bon Père Nicolas, “ avec son compagnon. ”

(Relation du P. Paul Le Jeune, 1636.)

Le dimanche de la Pentecôte, 31 mai, avait lieu le dévoilement de ces deux statues et, à cette occasion, se déroula dans le vaste cadre de la place que j'ai décrite un spectacle des plus touchants. Il nous est donné parfois de voir des cérémonies religieuses imposantes, des manifestations patriotiques grandioses ; mais on ne voit pas souvent de ces démonstrations qui unissent la religion et la patrie et prennent l'homme à la fois par les deux sentiments qui sont en lui les plus profonds : l'amour de son Dieu, et l'amour de son pays.

Or, telle fut la démonstration du 31 mai 1903. De toute la ville décorée et pavoisée, les paroissiens étaient accourus et de toutes les paroisses voisines, les habitants venaient prendre part à la fête.

La Revue du Tiers-Ordre, juillet 1903.

La mort de Léon XIII et le gouvernement de Québec

(DÉPÊCHE)

Québec, 21 juillet 1903.

Son Eminence le cardinal Rampolla,

Rome.

La mort de Sa Sainteté Léon XIII a pénétré de douleur tous les habitants de cette Province. Le gouverneur et les membres de l'Exécutif de la province de Québec présentent leurs hommages, leurs respects et leurs condoléances à tous les membres du Sacré-Collège, et assisteront en corps au service funèbre, jeudi, à la cathédrale de Québec, pour le repos de l'âme du Pontife bien-aimé.

ROBITAILLE, *Secrétaire de la Province.*

Voici la réponse du Cardinal Camerlingue à la dépêche du Secrétaire de la Province.

"Rome, 27 juillet 1903.

Témoignage d'affectueuse douleur nous a apporté beaucoup de consolation. D'un cœur reconnaissant, je remercie par votre intermédiaire l'illustre gouverneur, les autres personnages et l'entière population.

(Signé) L. Card. OREGLIA."

MON DRAPEAU

Pour mon drapeau, pure et brillante page
 Portant, écrits en ses plis radieux,
 Au Canadien qui vit sur toute plage,
 Le souvenir, la gloire des aïeux,
 Je veux celui qu'au jour de la victoire
 Le grand Montcalm planta sur le rempart,
 Que Crémazie au temple de l'histoire
 Auréola de son merveilleux art.
 Pour mon drapeau, gage assuré de gloire,
 O Carillon, je veux ton étendard !

Sur mon drapeau, je veux un autre emblème,
 Au milieu de l'azur et des lis d'or,
 Sur mon drapeau je veux un diadème
 Qui surajoute à ces gloires encor.
 Dans nos forêts, où, devant le courage
 Du preux colon, le sentier s'est ouvert,
 Règne l'érable en son royal ombrage,
 Arbre fécond dont le sol est couvert,
 Sur mon drapeau je veux ta noble image,
 O Canada, je veux ton rameau vert !

Sur mon drapeau, comme dernier symbole,
 Plus beau qu'un lis, plus brillant que l'or pur,
 Sur mon drapeau je veux une auréole
 S'irradiant en rubis dans l'azur.
 Du Golgotha Jésus brise la pierre,
 Dompte le monde et son rire moqueur,
 Et conquérant le palais, la chaumière,
 Roi légitime, il s'avance en vainqueur.
 Sur mon drapeau, qui marche à ta lumière,
 O Christ, ô Roi, je veux ton divin Cœur !

X.

Le Général de la Compagnie de Jésus, qui demeure en Italie, a nommé le R. P. Lecompte, S. J., Supérieur général des Jésuites au Canada. C'est le R. P. J. Filiatrault qui remplace le P. Lecompte au poste de maître des Novices, au Sault-au Récollet.

En France, le gouvernement Combes poursuit son œuvre diabolique avec rage et stupidité. La plupart des ordres religieux ont déjà quitté le pays de l'égalité, de la fraternité et de la justice.

En séparant les Canadiens de leur ancienne mère patrie, aux approches de la Révolution, la Providence leur a fait une grande grâce.

L'honorable M. G.-A. Nantel, ancien ministre dans le gouvernement de Québec, de passage en France, a naguère écrit un article très intéressant, dans le *Figaro*, de Paris, sur l'enseignement du français au Canada. Voici la dernière partie de cet article :

“ Nos missionnaires, depuis la pointe extrême du Labrador jusqu'à l'embouchure de la Mackenzie et aux côtes du Behring ; nos héroïnes en religion qu'on retrouve partout, jusque dans les régions arctiques, n'enseignent que le français, que ce soit aux enfants des trappeurs ou aux mineurs du Yukon.

“ Le français c'est la langue fondamentale de nos écoles de la province de Québec, dont le type est reçu, légalement, à Ontario, toléré à Manitoba et publiquement suivi, quoique non autorisé par les lois, dans toutes les autres provinces du Canada et aux Etats-Unis.

“ Le français c'est la langue dominante dans notre province, devenue à son tour la mère patrie française d'innombrables colonies instituées dans cette moitié de continent que forme le Canada ; c'est la langue officielle de nos Parlements, fédéral et provincial, c'est le texte même de la loi civile acceptée, avec contentement, des anglophiles dans les villes et dans les cantons de l'Est, qu'ils avaient choisis comme une retraite intangible en notre province française.

“ Elle disparaîtra avec notre foi que rien n'a pu attiédir encore ; avec les dernières de nos institutions municipales, politiques et scolaires ; elle disparaîtra avec le boulevard le plus reculé de nos libertés publiques.

“ C'est là vous dire, en un pâle résumé, l'état de l'enseignement français au Canada, son passé, son présent, son avenir, si, toutefois, nos hommes publics, fidèles aux traditions de leur race, savent en respecter la base tout en lui procurant les moyens de développement exigé par notre temps et par le continent où nous évoluons.”



A L'OFFICIEL

Arrêtés ministériels

— Par arrêté ministériel en date du 18 mai dernier, il a été résolu de détacher de la municipalité de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, les lots suivants du cadastre, savoir : Nos 278, 280, 281, 282 et partie de 283, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de " N.-D. du Mont-Carmel ", même comté.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet dernier.

— Par arrêté ministériel, en date du 18 mai dernier, MM. H.-F. Green et H.-J. Rudd ont été nommés commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Clarenceville, comté de Missisquoi, en remplacement de MM. Albert McFee et Henry M. Chilton.

— Par arrêtés ministériels en date du 15 juin dernier, ont été nommés commissaires d'écoles : M. Paul-G. Martineau, avocat, de Montréal, membre de la commission scolaire de Montréal, (section catholique) ; MM. Jean-Baptiste Bédard, Louis Bélanger, Simon Rousseau, François Bourdon et Napoléon Lacroix, comme commissaires d'écoles de la municipalité de Saint-Louis de Gonzague, comté de Dorchester.

— Par arrêtés ministériels en date du 15 juin dernier, il a été résolu : De détacher de la municipalité scolaire de Saint-Aubert, comté de l'Islet, les lots ayant au cadastre officiel de Saint-Aubert le No 428 et les numéros suivants jusqu'à 453, inclusivement, et de les annexer à la municipalité scolaire d' " Ashford ", dans le même comté.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet dernier.

— De détacher de la municipalité scolaire de Saint-Grégoire-le-Grand, comté de Nicolet, le lot ayant au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand, le No 108, appartenant à Ulric Proulx, et l'annexer à la municipalité scolaire de la paroisse de Nicolet, comté de Nicolet.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet dernier.

— De détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Charles, dans le comté de Saint-Hyacinthe, les lots ayant au cadastre officiel de la dite paroisse de Saint-Charles, les numéros 27 et 28, et les annexer à la municipalité scolaire du village de Saint-Charles, dans le même comté.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet dernier.

— De détacher de la municipalité scolaire du " village " de Saint-François-du-Lac, comté d'Yamaska, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-du-Lac, savoir : depuis et y compris le lot No 195 jusqu'au No 220, inclusivement, et les annexer à la municipalité scolaire de la " paroisse " de Saint-François-du-Lac.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet dernier.

— De détacher de la municipalité scolaire de Saint-Thomas, comté de Joliette, les lots ayant au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas, le No 522 et les Nos suivants jusqu'à 526, inclusivement, les Nos 545, 546 et 547, le No 550 et les Nos suivants jusqu'à 557, inclusivement, et les annexer à la municipalité scolaire de Sainte-Elisabeth, dans le même comté.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet dernier.

— De détacher des municipalités scolaires de Saint-André-Avellin et de Notre-Dame de-Bonsecours, comté d'Ottawa, la nouvelle paroisse de "Notre-Dame-de-la-Paix", et de l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Notre-Dame-de-la-Paix", avec les limites assignées à la dite paroisse, par la proclamation du Lieutenant-Gouverneur, en date du 3 octobre 1902.

Cette érection a pris effet le 1er juillet dernier.

— Par arrêté ministériel en date du 15 juin dernier, il a été résolu d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Léon-le-Grand", le territoire dont suit la description, qui se trouve dans le comté de Matane, savoir :

Le rang VII du canton de Humqui, moins les lots depuis 1 jusqu'à 17, inclusivement ; le rang VIII du même canton, moins les lots depuis 1 jusqu'à 10, inclusivement, et les rangs I, II, III et IV du canton Pinault. La partie des rangs VII et VIII du canton de Humqui est à détacher de la municipalité scolaire de Saint-Benoit-Labre, comté de Matane, et les rangs I, II, III et IV du canton Pinault ne font partie d'aucune municipalité scolaire.

Cette érection a pris effet le 1er juillet dernier.

— Par arrêtés ministériels en date du 30 juin dernier, il a été résolu : D'annexer la "paroisse" de Saint-Jean-Deschaillons, comté de Lotbinière, à la municipalité du "village" de Saint-Jean-Deschaillons, pour les fins scolaires, et de donner à cette municipalité ainsi réunie, le nom de "Deschaillons."

Cette annexion a pris effet le 1er jour de juillet 1903.

— De détacher de la municipalité scolaire de Cazaville, comté de Huntingdon, le lot ayant au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Anicet, le numéro 528 et de la municipalité scolaire de Saint-Anicet No 1, le lot ayant au dit cadastre le numéro 479 et la partie du numéro 467, du même cadastre, contenant 48 acres en superficie, se trouvant entre Alexis Caza, au sud-est, et Théophile Quenneville, au nord-ouest, et d'annexer ces lots et partie de lot à la municipalité scolaire de la Côte Saint-Charles, dans le même comté.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet 1903.

— De détacher de la municipalité scolaire de Sainte-Jeanne-de-Neuville, comté de Portneuf, les lots ayant au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Basile, les numéros 127, 128, 129 et 130, et de les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Basile, dans le même comté.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet 1903.

— De détacher de la municipalité scolaire de Saint-Michel No 10, comté d'Yamaska, le lot portant le numéro 683, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, et de l'annexer à la municipalité scolaire de Saint-Michel No 5, dans le même comté.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet 1903.

— De détacher de la municipalité scolaire de Saint-Benoit-Labre, comté de Matane, le territoire dont suit la description et de l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Edmond":

Les rangs A et B et le rang 1 du canton de Humqui, moins les lots depuis le No 1 jusqu'au No 6, inclusivement, de chacun de ces rangs ; les rangs II, III, IV, V et VI du même canton ; les lots depuis 1 jusqu'à 17, inclusivement, du rang VII, et les lots

depuis 1 jusqu'à 10, inclusivement, du rang VIII du même canton, moins la partie des rangs IV, V et VI, située au nord du Ruisseau du Sauvage.

Cette érection a pris effet le 1er juillet 1903.

— D'ériger en municipalité scolaire le canton Fabre, comté de Pontiac, sous le nom de " Fabre ", avec les limites qui lui sont assignées comme tel canton. Ce territoire ne formant partie d'aucune municipalité scolaire.

Cette érection a pris effet le 1er juillet 1903.

— D'ériger en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement, sous le nom de " Inverness ", le territoire situé dans le comté de Mégantic, borné comme suit : au nord-est par la rivière Bécancour et le canton Nelson, au sud-est, par les cantons de Leeds et d'Irlande, au sud-ouest, par les cantons d'Halifax et la paroisse de Saint-Pierre-Baptiste, et au nord-ouest par la rivière Thames, le canton Somerset et celui de Nelson. Ce territoire comprend le canton d'Inverness, moins les parties qui se trouvent dans Saint-Pierre-Baptiste et Sainte-Anastasie-de-Nelson.

Cette érection a pris effet le 1er juillet 1903.

— Par arrêté ministériel en date du 30 juin dernier, a été nommé commissaire d'écoles : M. William Power, membre de la commission scolaire catholique de la cité de Québec, en remplacement de M. John-Gabriel Hearn, dont le terme d'office est expiré.

— Par arrêté ministériel en date du 30 juin dernier, il a été résolu de détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame-des-Anges de Stanbridge, comté de Missisquoi, les lots suivants du cadastre officiel de Notre-Dame-des-Anges de Stanbridge, savoir : Nos 116, 128, 126, 142, 110, 111, 112, 115, 140, 141, 113, 114, 105, 107, 139, 124, 120, 144 et 145 :

Du cadastre du " canton " de Stanbridge, les lots suivants, savoir : Nos 744, 748, 745, 746, 738 jusqu'à 752, inclusivement, et annexer tous ces divers lots pour les fins scolaires, à la municipalité de Bedford, dans le même comté.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet 1903.



DI

1.3

1.4

5.2

10.6

AR

8.55

4.30

8.20

8.20

9.15

Chemin de fer Québec & Lac Saint-Jean



LA RÉGION
DU
LAC ST JEAN
CANADA

20,000,000
acres d'excellentes terres à blé à 20^e L'ACRE

UN PAYS ABONDANT EN BON BOIS ET EN EXCELLENTE EAU
A 190 MILLES

Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique

UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES
REPLI DE POUVOIRS D'EAU
BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
à la guide du colon du lac St-Jean

RENÉ DUPONT,
AGENT DE COLONISATION
CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN,
Rue St André, QUÉBEC, CANADA.

Les trains voyagent comme suit :

- DÉPART DE QUÉBEC.**— 8.45 a. m.— Pour St-Raymond, Rivière à Pierre Jct., Roberval, Chicoutimi tous les jours excepté le dimanche.
1.30 p. m.— Pour Indian Lorette, Lac St-Joseph, tous les jours excepté le dimanche.
1.45 p. m.— Pour St-Raymond, le dimanche seulement.
5.20 p. m.— Pour St-Raymond, tous les jours excepté le dimanche
10.00 p. m.— Pour Roberval (avec char d'ortoir. Le samedi seulement.
- ARRIVÉE À QUÉBEC.**— 7.00 a. m.— De Chicoutimi, Roberval, Rivière à Pierre Jct., St-Raymond etc., tous les jours excepté le dimanche.
8.55 a. m.— De St-Raymond, Lac St-Joseph, Indian Lorette, etc. Tous les jours excepté le dimanche.
4.30 p. m.— De Lac St-Joseph, Indian Lorette, etc., tous les jours excepté le dimanche.
8.20 p. m.— De Rivière à Pierre Jct., St-Raymond, Lac St-Joseph, Indian Lorette etc., tous les jours excepté le dimanche et le lundi.
8.20 p. m.— De Roberval, Rivière à Pierre, St-Raymond, etc., le lundi seulement.
9.15 p. m.— (Partant à 7.50 p. m.) de Saint-Raymond, le dimanche seulement.

The Standard of the World

**AMEUBLEMENT
SCOLAIRE**



Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie : L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

POUR MUNICIPALITÉS : — Blancs légaux et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

POUR ÉCOLES : — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, 200 de la série F. A. M. G. ; ces cartes sont *parlantes* d'un côté et *muettes* de l'autre ; tableaux noirs, vernis et brosses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommés à effacer, boîtes à dessin, règles, etc.. etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la maille !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

Ed. Marcotte.—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.